

6.1 COMPTES CONSOLIDÉS

6.1.1 Comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2020

Compte de résultat consolidé

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2020	31/12/2019
REVENUS		3 118,2	2 674,8
Coût des ventes		-1 364,5	-1 208,2
MARGE BRUTE		1 753,7	1 466,6
AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ	19	46,9	45,9
Charges commerciales		-589,3	-567,6
Frais généraux		-200,0	-182,2
Recherche et développement		-398,8	-374,3
TOTAL FRAIS OPÉRATIONNELS		-1 188,1	-1 124,1
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF		612,5	388,5
Amortissements des actifs liés à l'acquisition de Biofire ^(a)	23	-17,5	-17,9
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		595,1	370,7
Autres produits et charges opérationnels non courants	24	-42,2	0,0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		552,8	370,7
Coût de l'endettement financier net	22.2	-25,0	-20,6
Autres produits et charges financiers	22.3	-3,5	-2,5
Impôts sur les résultats	25	-121,5	-77,8
Entreprises associées		-0,2	0,0
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		402,7	269,7
Part des minoritaires		-1,7	-3,1
PART DU GROUPE		404,4	272,8
Résultat net de base par action		3,42 €	2,31 €
Résultat net dilué par action		3,41 €	2,30 €

(a) Afin d'améliorer la lecture du résultat opérationnel et compte tenu de la taille significative de BioFire, les amortissements des actifs acquis valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat sont présentés sur une ligne séparée du résultat opérationnel courant.

Résultat global

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Résultat de l'ensemble consolidé		402,7	269,7
Éléments recyclables en résultat		-155,5	19,5
Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture	(a)	-0,4	-1,2
Effet d'impôt		0,2	0,3
Variation de la réserve de conversion	(b)	-155,3	20,3
Éléments non recyclables en résultat		4,3	-2,5
Variation de la juste valeur des actifs financiers	(c)	-1,0	16,4
Effet d'impôt		0,1	-0,6
Réévaluation des avantages au personnel	(d)	6,5	-24,0
Effet d'impôt		-1,4	5,8
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		-151,2	17,0
RÉSULTAT GLOBAL		251,4	286,7
<i>Part des minoritaires</i>		-2,6	-2,6
PART DU GROUPE		254,0	289,3

(a) Variation de la part efficace des instruments financiers de couverture.

(b) La variation des écarts de conversion en 2020 est essentiellement liée à la dépréciation de l'Euro face aux autres devises et notamment le dollar.

(c) Les variations de la juste valeur des actifs financiers concernent les titres non consolidés pour lesquels le Groupe a opté pour une variation de la juste valeur en autres éléments du résultat global non recyclables en résultat (cf. note 7).

(d) Cf. note 15.3.

Bilan consolidé**Actif**

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	4	430,7	508,4
Ecart d'acquisition	5	629,4	652,5
Immobilisations corporelles	6.1	939,0	894,7
Actifs au titre des droits d'utilisation	6.2	129,6	130,5
Actifs financiers non courants	7	50,6	41,9
Participations dans les entreprises associées		0,0	0,2
Autres actifs non courants		14,3	16,1
Impôt différé actif	25.3	72,6	99,0
ACTIFS NON COURANTS		2 266,3	2 343,5
Stocks et en-cours	8	541,9	494,7
Créances clients et actifs liés aux contrats clients	9	597,9	552,1
Autres créances d'exploitation	11	82,2	61,1
Créance d'impôt exigible	11	42,3	42,3
Créances hors exploitation	11	8,0	13,3
Disponibilités et équivalents de trésorerie	12	389,2	275,0
ACTIFS COURANTS		1 661,6	1 438,5
ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS	13	0,0	0,0
TOTAL ACTIF		3 927,8	3 781,9

Passif

<i>En millions d'euros</i>		31/12/2020	31/12/2019
Capital	14	12,0	12,0
Primes et Réserves	14	2 014,8	1 919,1
Résultat de l'exercice		404,4	272,8
CAPITAUX PROPRES GROUPE		2 431,1	2 203,9
INTÉRÊTS MINORITAIRES		50,2	50,7
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		2 481,3	2 254,6
Emprunts & dettes financières long terme	16	352,4	153,7
Impôt différé passif	25.3	105,8	141,2
Provisions	15	64,4	62,3
PASSIFS NON COURANTS		522,7	357,2
Emprunts & dettes financières court terme	16	128,9	438,6
Provisions	15	51,4	47,0
Fournisseurs et comptes rattachés	17	207,1	211,9
Autres dettes d'exploitation	17	451,7	381,1
Dettes d'impôt exigible	17	44,3	32,3
Dettes hors exploitation	17	40,5	59,3
PASSIFS COURANTS		923,8	1 170,1
PASSIFS RELATIFS À DES ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS	13	0,0	0,0
TOTAL PASSIF		3 927,8	3 781,9

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net de l'ensemble consolidé		402,7	269,7
- Participations dans les entreprises associées		0,2	0,0
- Coût de l'endettement financier net		25,0	20,6
- Autres produits et charges financiers		3,5	2,5
- Charge d'impôt		121,5	77,8
- Dotation nette aux amortissements d'exploitation - provisions non courantes		210,8	189,5
- Produits et charges non courants et amortissements du prix d'acquisition de Biofire		59,7	17,8
EBITDA (avant produits et charges non récurrents)	16.1	823,5	577,9
Autres produits et charges opérationnels non courants (<i>hors DAP exceptionnels, plus et moins values sur cessions d'immobilisations</i>)		-42,3	-0,1
Autres produits et charges financiers (<i>hors provisions et cessions d'immobilisations financières</i>)		-3,6	-2,0
Dotations nettes aux provisions d'exploitation pour risques et charges		16,3	-6,8
Variation de la juste valeur des instruments financiers		0,6	-1,4
Rémunérations en actions		9,9	9,4
Élimination des autres charges et produits sans impact sur la trésorerie ou non liés à l'activité		-19,1	-0,9
Variation des stocks		-82,9	-71,0
Variation des créances clients		-80,4	-57,3
Variation des dettes fournisseurs		4,7	32,9
Variation des autres BFRE		72,4	26,0
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation ^(a)		-86,2	-69,4
Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation		5,0	2,1
Variation des autres actifs et passifs non courants non financiers		0,5	0,4
Variation du besoin en fonds de roulement		-80,7	-66,9
Versement d'impôt		-115,9	-81,6
Coût de l'endettement financier net	22.2	-25,0	-20,6
FLUX LIÉS À L'ACTIVITÉ		582,8	407,9
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-277,5	-272,5
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		24,7	17,1
Encaissements liés aux autres immobilisations financières		-2,3	-2,4
CASH FLOW LIBRE ^(b)		327,7	150,1
Décaissements / encaissements liés aux prises de participation minoritaire		-6,3	48,4
Incidence des variations de périmètre		-3,8	-72,8
FLUX LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		-265,2	-282,2
Augmentation de capital souscrite par les intérêts minoritaires		1,6	0,0
Rachats et reventes d'actions propres		-18,4	0,0
Distributions de dividendes aux actionnaires		-22,5	-41,3
Flux provenant des nouveaux emprunts		292,0	0,0
Flux provenant des remboursements d'emprunts		-426,5	-69,2
Variation d'intérêts sans prise ni perte de contrôle		-2,4	-23,5
FLUX LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		-176,2	-133,9
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		141,4	-8,2
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE		264,0	278,2
Incidence des fluctuations de change sur la trésorerie nette et équivalents de trésorerie		-34,1	-6,1
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE		371,3	264,0

(a) Y compris dotations (reprises) des provisions courantes.

(b) Le cash flow libre disponible est défini comme le flux de trésorerie provenant de l'exploitation plus le flux de trésorerie provenant de l'investissement hors trésorerie nette provenant des acquisitions et cessions de filiales.

Les commentaires sur l'évolution de la trésorerie nette du Groupe sont présentés en note 16.

La variation des flux de trésorerie liés à l'exercice 2020 n'a pas été impactée par des transactions spécifiques liées à la crise sanitaire telles que des décalages de dettes ou allègements de loyers notamment.

Variation des capitaux propres consolidés

	Part du Groupe									Part des minoritaires	
	Capital	Primes et Réserves consolidées ^(a)	Réserves de conversion	Variation de la juste valeur ^(b)	Gains et pertes actuariels ^(c)	Actions propres	Rémunération en actions	Total Primes et Réserves	Résultat net	Total	Total
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2018	12,0	1 711,5	-5,4	15,7	-46,6	-32,8	17,0	1 659,5	256,5	1 928,0	74,0
Résultat global de l'exercice			19,9	14,9	-18,3			16,5	272,8	289,3	-2,6
Affectation du résultat net de l'exercice précédent		256,6						256,6	-256,6	0,0	
Distribution de dividendes ^(d)		-41,3						-41,3		-41,3	
Actions propres		-21,7				29,0		7,2		7,2	
Rémunération en actions ^(e)							9,4	9,4		9,4	
Plan de souscription d'actions		-5,3						-5,3		-5,3	
Variation des pourcentages d'intérêts ^(f)		12,8						12,8		12,8	-20,7
Autres variations ^(g)		20,9					-17,1	3,9		3,9	
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2019	12,0	1 933,3	14,5	30,6	-64,9	-3,9	9,4	1 919,1	272,8	2 203,9	50,7
Résultat global de l'exercice			-154,4	-1,1	5,2			-150,4	404,4	254,0	-2,6
Affectation du résultat net de l'exercice précédent		272,8						272,8	-272,8	0,0	
Distribution de dividendes ^(d)		-22,5						-22,5		-22,5	
Actions propres		1,0				-19,2		-18,2		-18,2	
Rémunération en actions ^(e)							9,9	9,9		9,9	
Variation des pourcentages d'intérêts ^(f)		2,4						2,4		2,4	2,1 ^(j)
Autres variations ^(g)		17,5		-15,6			-0,4	1,6		1,6	
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2020	12,0	2 204,5 ^(h)	-140,0 ⁽ⁱ⁾	13,9	-59,7	-23,0	18,9	2 014,7	404,4	2 431,1 ^(h)	50,2

(a) Dont Primes : 63,7 millions d'euros.

(b) Dont variation de la juste valeur des titres Labtech, Dynavax et GNEH et des instruments financiers de couverture.

(c) Gains et pertes actuariels sur engagements envers le personnel depuis la mise en place d'IAS 19R.

(d) Dividendes par action : 0,19 euro en 2020 contre 0,35 euro en 2019. Les titres ne donnant pas droit à dividende s'élèvent à 214 682 au 31 décembre 2020 contre 59 116 au 31 décembre 2019.

(e) La valeur de l'avantage lié à l'attribution d'actions gratuites est étalée sur la période d'acquisition des droits.

(f) La variation des pourcentages d'intérêts part du groupe correspond en 2020 à (i) la variation du put sur minoritaires Hybiome ainsi que (ii) la dilution du Groupe sur Hybiome de -0,30% (voir note 1.1). En 2019, elle provenait de l'exercice des puts sur minoritaires Hybiome et Hyglos.

(g) En 2020, cette variation correspond au reclassement suite à l'attribution d'actions gratuites et au reclassement de la cession Quanterix 2019 de variation de juste valeur à réserves.

(h) Dont réserves distribuables de bioMérieux SA y compris résultat de l'exercice: 1 053,7 millions d'euros.

(i) Cf. note 14.2 Réserves de conversion.

(j) En 2020, la variation de la part des minoritaires provient de la relation des minoritaires d'Hybiome à hauteur de 0,30%.

6.1.2 Notes annexes

bioMérieux est un des leaders mondiaux du domaine du diagnostic in vitro destiné à des applications cliniques et industrielles. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de diagnostic (réactifs, instruments et logiciels). Il est présent dans plus de 160 pays à travers une implantation dans 44 pays et d'un large réseau de distributeurs.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 23 février 2021.

Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2021.

Les comptes consolidés sont présentés en millions d'euros.

NOTE 1	Évolutions du périmètre de consolidation de l'exercice et événements significatifs	213	NOTE 18	Paiements fondés sur des actions	251
NOTE 2	Principes comptables généraux	215	NOTE 19	Autres produits et charges de l'activité	252
NOTE 3	Résultat opérationnel courant et information sectorielle	218	NOTE 20	Frais de personnel	252
NOTE 4	Immobilisations incorporelles	223	NOTE 21	Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	252
NOTE 5	Écarts d'acquisition	225	NOTE 22	Charge financière nette	253
NOTE 6	Immobilisations corporelles, actifs liés aux droits d'utilisation et autres créances de location financement	229	NOTE 23	Amortissements des actifs liés à l'acquisition de BioFire	254
NOTE 7	Actifs financiers non courants	234	NOTE 24	Autres produits et charges opérationnels non courants	254
NOTE 8	Stocks et en-cours	236	NOTE 25	Impôt sur les résultats et impôts différés	255
NOTE 9	Créances clients et actifs liés aux contrats clients	237	NOTE 26	Honoraires des Commissaires aux comptes	257
NOTE 10	Passifs liés aux contrats clients	238	NOTE 27	Instruments financiers : actifs et passifs financiers	258
NOTE 11	Autres créances	238	NOTE 28	Gestion des risques	261
NOTE 12	Disponibilités et équivalents de trésorerie	239	NOTE 29	Engagements hors bilan	265
NOTE 13	Actifs et passifs destinés à être cédés	239	NOTE 30	Transactions avec les parties liées	266
NOTE 14	Capitaux propres et résultat par action	240	NOTE 31	Événements postérieurs à la clôture	266
NOTE 15	Provisions – Actifs et passifs éventuels	241	NOTE 32	Consolidation	266
NOTE 16	Endettement net – Trésorerie	246	NOTE 33	Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2020	267
NOTE 17	Fournisseurs et autres dettes	250			

NOTE 1 ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DE L'EXERCICE ET ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

1.1 Évolutions du périmètre de consolidation

Les évolutions du périmètre de consolidation concernent les opérations suivantes :

1.1.1 Opérations sans changement de contrôle

- Suite à plusieurs opérations sur le capital de Suzhou Hybiome Biomedical Engineering Co. Ltd durant l'exercice, le Groupe a été dilué de 0,3 % et détient désormais 66,7 % des actions de Hybiome.

Les intérêts minoritaires inclus dans le calcul de la dette de *put* ont été aussi dilués suite à ces opérations, ce qui a eu pour conséquence de réduire cette dette de 5,2 millions d'euros en contrepartie des capitaux propres-part du Groupe.

1.1.2 Opérations avec changement de contrôle

- L'intégration de Lianjian Anhua Biomedical (Chine) suite à son acquisition par Suzhou Hybiome Biomedical Engineering Co. Ltd pour 4 millions d'euros et permettant au Groupe de dégager un goodwill de 0,3 million d'euros.

1.1.3 Autres opérations

- La sortie des filiales AES Canada Inc. (États-Unis) et Yan Set Development (Chine) suite à leurs liquidations.
- La sortie des entités ABG Stella Inc. (États-Unis) et Bacterial Barcodes Inc. (États-Unis) suite à leurs fusions avec l'entité bioMérieux Inc. (États-Unis) au 1^{er} janvier 2020.
- La sortie des entités Hyglos et Hyglos Invest suite à leurs fusions avec l'entité bioMérieux Deutschland GmbH au 1^{er} janvier 2020.

Ces filiales étaient détenues à 100 % par le Groupe.

Ces opérations n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

1.2 Évènements significatifs de l'exercice

1.2.1 COVID-19

De par son implantation internationale et sa mission de santé publique, le Groupe a été mobilisé dans la lutte contre la crise sanitaire COVID-19 au cours de l'exercice 2020.

Les principaux impacts financiers liés à la crise COVID-19 ont été les suivants :

- le Groupe a enregistré une progression de son activité sur les gammes de diagnostic d'infections respiratoires en biologie moléculaire, mais aussi de moindres ventes sur les autres gammes en raison de la baisse de fréquentation des hôpitaux dans de nombreux pays ;
- le Groupe enregistre des surcoûts de transport des produits ;
- la hausse de l'activité, en particulier sur les gammes moléculaires, s'est aussi reflétée dans la progression des provisions pour rémunérations variables. Par ailleurs, la forte hausse du cours de l'action depuis mars 2020 s'est traduite par une augmentation significative du coût des plans de rémunérations en actions versées en trésorerie aux États-Unis (*Phantom Shares Option Plan*) ;

- les mesures de confinement ont entraîné de fortes baisses des dépenses de voyages et une réduction d'autres frais commerciaux (congrès, promotion, publicité).

Les principaux impacts financiers de la crise COVID-19 sur le Groupe, tels que décrits ci-dessus, ont eu sur l'exercice 2020 un impact positif estimé sur le résultat opérationnel courant contributif d'environ 174 millions d'euros. La crise sanitaire n'a pas eu d'incidence significative sur le résultat financier et les autres produits et charges non courants.

Autres informations

Le Groupe n'a pas eu d'interruption d'activité ni de fermeture de site. Le Groupe n'a fait appel à aucune mesure de soutien public.

Malgré les fortes incertitudes générées par la pandémie, l'analyse effectuée dans le cadre des tests de dépréciation au 31 décembre 2020 (cf. note 5.2) n'a pas conduit à constater des pertes de valeur sur l'exercice 2020 excepté sur des actifs isolés (cf. notes 4.2 et 6.1.2).

Conformément aux recommandations de l'AMF et de la CNCC, le Groupe n'a pas présenté l'impact de la COVID-19 sur des lignes spécifiques des états financiers primaires.

La pandémie COVID-19 ne s'est pas traduite par une dégradation du risque de crédit, ni du risque de liquidité significatif : le Groupe n'a pas constaté de dégradation significative du risque client, et la structure financière du Groupe reste solide.

La pandémie n'a pas eu d'impact significatif sur les flux de trésorerie nets de l'année 2020 (pas de décalage de projets d'investissements, de décalage de dettes, d'allègements de loyers notamment).

1.2.2 Actions de mécénat dans le but de soutenir les actions solidaires

Pour répondre aux enjeux de solidarité et de responsabilité sans précédents qu'imposait la pandémie de COVID-19, l'Assemblée générale du 30 juin 2020 a décidé, sur proposition du Conseil d'administration, de réduire exceptionnellement le dividende à 0,19 euro par action. La différence avec le montant de dividende initialement proposé, soit environ 22 millions d'euros, a été versée en mécénat dans le but de soutenir des actions solidaires dans les pays d'implantation du Groupe.

Par ailleurs, en décembre 2020, bioMérieux SA a créé un fonds de dotation bioMérieux destiné à soutenir des activités d'intérêt général à caractère humanitaire, social, sanitaire et éducatif, en France comme à l'étranger, afin de venir en aide aux populations les plus démunies. En qualité de fondateur, bioMérieux SA a versé une somme de 20 millions d'euros. Ce fonds n'est pas consolidé principalement en l'absence d'exposition du Groupe aux rendements. Au 31 décembre 2020, le Groupe n'a pas d'autres engagements envers le fonds de dotation.

Dans ce cadre et compte tenu de leur caractère significatif et non récurrent, la totalité des engagements a été reconnue en autres charges opérationnelles non courantes dans les comptes de l'exercice.

1.2.3 Émission d'un emprunt obligataire Euro PP de 200 millions d'euros

bioMérieux a annoncé, le 29 juin 2020, l'émission d'un placement privé de 200 millions d'euros en format Euro PP auprès d'un investisseur européen de premier rang. Ce placement privé se décompose en deux souches : l'une de 145 millions d'euros à 7 ans portant un coupon annuel à 1,5 %, et l'autre, de 55 millions d'euros à 10 ans, portant un coupon annuel de 1,9 %. Cet emprunt a été constaté au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, telle que décrite dans la note 27.1 de l'annexe aux comptes consolidés 2020.

1.2.4 Liquidation du régime de retraite à prestation définie pour les salariés de bioMérieux Inc.

Au cours du premier semestre 2020, le Groupe a liquidé ses obligations relatives au plan de retraite à prestations définies des salariés de bioMérieux Inc. (USA) en transférant une partie de l'obligation à des compagnies d'assurance. À ce titre, une charge de 4,9 millions de dollars US soit 4,3 millions d'euros a été comptabilisée intégralement en résultat opérationnel courant contributif.

La part résiduelle de l'obligation a été directement versée aux participants du plan qui en avaient fait le choix. La différence entre le montant versé et l'obligation résiduelle à la date de versement conformément aux dispositions du plan a eu pour conséquence l'enregistrement d'un produit de 11,4 millions de dollars US, soit 9,9 millions d'euros comptabilisé intégralement dans les autres éléments du résultat global.

1.3 Suivi des événements significatifs de 2019

Les événements significatifs de l'exercice 2019 ont été les suivants :

- acquisition d'Invisible Sentinel Inc. pour 66,4 millions d'euros ;
- augmentation de la participation de 12,52 % dans Suzhou Hybiome Biomedical Engineering Co. Ltd. pour 23,7 millions d'euros ;
- gel des droits à la retraite bioMérieux Inc. qui a généré une charge pour 11,2 millions d'euros ;
- plan d'actionnariat mondial My Share qui a généré une charge pour 9 millions d'euros ;

Ces événements n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes 2020. L'allocation du prix d'acquisition d'Invisible Sentinel Inc. était terminée au 31 décembre 2019 et n'a donc pas été remise à jour sur l'exercice 2020.

1.4 Information à données comparables sur les variations de périmètre

Aucune information à données comparables n'est donnée sur le compte de résultat, l'opération de croissance externe intervenue en 2020 n'ayant pas d'impact significatif.

L'impact des variations de périmètre est présenté sur une ligne spécifique du tableau des flux de trésorerie et des tableaux de mouvements de l'annexe.

NOTE 2 PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX**Référentiel**

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les règles de comptabilité et d'évaluation définies par le référentiel IFRS (normes, amendements et interprétations) et adoptées par la Commission européenne au 31 décembre 2020. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par la Commission européenne, et applicables à compter du 1^{er} janvier 2020 sont présentés ci-après :

- amendements IAS 1 et IAS 8 sur le seuil de matérialité : définition de significatif ;
- amendements IFRS 3 – définition d'une entreprise ;
- amendements IFRS 16 sur les aménagements de loyers ;
- amendements à IFRS 9 « Instruments financiers », à IAS 39 « Instruments financiers », et à IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir – Réforme des taux d'intérêts de référence », phase 1 publiés le 26 septembre 2019 et applicables au 1^{er} janvier 2020.

Ces amendements n'ont pas eu d'impact sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, l'interprétation IFRS IC de novembre 2019 portant sur la durée exécutoire des contrats de location (IAS 16), et la durée d'amortissement des agencements inamovibles (IFRS 16) dont l'analyse a été finalisée en 2020, n'ont pas eu d'impact sur les comptes du Groupe.

bioMérieux a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés ou non encore adoptés par l'Union européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui entreront en vigueur après le 31 décembre 2020. Il s'agit principalement des amendements à IFRS 9 Instruments financiers, à IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » et à IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir – Réforme des taux d'intérêts de référence », phase 2, publiés le 14 janvier 2021 et applicables à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, et pour lesquels le processus d'adoption par l'UE est en cours, sont les suivants :

- amendements à IFRS 4 sur les contrats d'assurance – application de la norme IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 ;
- réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2. Projet de modification d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 ;
- améliorations annuelles des normes cycle 2018-2020 : diverses dispositions, publiés le 14 mai 2020 et applicables au 1^{er} janvier 2022 ;
- amendements à IFRS 3 (référence au cadre conceptuel), IAS 16 (comptabilisation des produits générés avant la mise en service), et IAS 37 (contrats déficitaires), publiés le 14 mai 2020, et applicables au 1^{er} janvier 2022 ;
- amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers – Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants », publiés le 23 janvier 2020 et 15 juillet 2020, et applicables au 1^{er} janvier 2023.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces amendements aient un impact significatif sur ses comptes consolidés.

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2020, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes consolidés.

Les comptes des diverses sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour les comptes consolidés.

Règles générales de présentation des états de synthèse

Le bilan est présenté selon le critère de distinction « courant »/« non courant » défini par la norme IAS 1 révisée. Ainsi, les provisions constituées au passif, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an présentée parmi les éléments « non courants », et la part à moins d'un an présentée parmi les éléments « courants ».

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction à l'exception de la présentation sur une ligne spécifique, au sein du résultat opérationnel courant, de l'impact net des amortissements des actifs liés à l'acquisition de BioFire.

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie.

Estimations et jugements

Pour établir les comptes consolidés, il est procédé à des estimations et des hypothèses qui font varier la valeur comptable de certains éléments du bilan et du compte de résultat, notamment l'évaluation des actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupement d'entreprises et la dépréciation des actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition, l'évaluation des engagements de retraite, l'évaluation des actifs financiers non courants, la détermination de la durée des contrats de location, les provisions, les impôts différés et les paiements en actions, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement au regard de l'expérience passée et des autres éléments jugés pertinents au regard des conditions économiques. En conséquence, l'évolution de ces conditions pourrait se traduire par des estimations différentes dans les états financiers futurs du Groupe. bioMérieux n'a pas constaté sur l'exercice une évolution importante du niveau des incertitudes liées à ces estimations et hypothèses, à l'exception de la volatilité du taux d'actualisation utilisé pour le calcul des engagements sociaux (cf. note 15.3), et de celle liée aux écarts de conversion.

La pandémie liée à la COVID-19 ne s'est pas traduite au 31 décembre 2020 par des changements d'estimation significatifs, ni par une augmentation des incertitudes liées à certains éléments affectant les comptes malgré les incertitudes générales liées à l'environnement économique.

2.1 Présentation du compte de résultat

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant contributif comme indicateur principal de performance. Il correspond aux produits courants diminués des charges courantes. Les charges et produits non courants en sont exclus. Comme indiqué ci-dessus, l'amortissement des actifs constatés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat de BioFire sont présentés sur une ligne spécifique, au sein du résultat opérationnel courant. Les produits et charges opérationnels non courants ne comprennent pas d'éléments liés à la COVID-19 (cf. détail en note 24).

2.2 Méthodes de consolidation

Les sociétés dont bioMérieux détient le contrôle exclusif sont intégrées globalement.

L'analyse du contrôle exclusif est effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 10 (pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financières et opérationnelles des activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements). Ce contrôle est généralement présumé exister dans les sociétés dans lesquelles bioMérieux détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Pour apprécier ce contrôle, sont pris en compte les droits de vote potentiels immédiatement exerçables, y compris ceux détenus par une autre entité.

Les sociétés dans lesquelles bioMérieux a une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans toutefois exercer un contrôle sur ses politiques. Elle est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, entre 20 % et 50 % des droits de vote.

L'analyse des partenariats effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 11 n'a pas conduit à identifier de co-entreprises ni d'activités conjointes. Les co-entreprises sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sont consolidées à compter de la date de prise de contrôle.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation figure en note 33.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (notamment les dividendes et les profits internes en stocks ou dans les immobilisations) ont été éliminés.

2.3 Date de clôture des exercices

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre, à l'exception des filiales indiennes, pour lesquelles une situation est établie et auditée à la date de clôture du Groupe.

2.4 Méthodes de conversion

L'euro est la monnaie de présentation de bioMérieux et les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

2.4.1 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :

- les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice, appelés cours de clôture ;
- les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice ;
- les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique ;
- les éléments du tableau de flux de trésorerie sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des capitaux propres, « réserve de conversion » ; les mouvements de l'exercice sont présentés dans une ligne distincte, dans les autres éléments du résultat global.

L'Argentine est considérée comme un pays hyper-inflationniste depuis le 1^{er} juillet 2018, au regard des critères définis par la norme IAS 29. Par conséquent, le Groupe a analysé le traitement requis par la norme à savoir la conversion du bilan et du compte de résultat 2020 au cours de clôture.

L'impact du retraitement des comptes de bioMérieux Argentine n'étant pas significatif au niveau consolidé, le Groupe n'a pas effectué de retraitement.

Lors de la cession d'une société étrangère conduisant à une perte de contrôle, les différences de conversion comptabilisées précédemment en autres éléments du résultat global se rapportant à cette société, sont reconnues en résultat consolidé. En cas de cession sans perte de contrôle, les écarts de conversion sont reclassés entre les rubriques intérêts minoritaires et écarts de conversion/parts du Groupe.

Aucune cession de filiale étrangère n'est intervenue sur les exercices présentés.

Les principaux cours de conversion utilisés ont été les suivants :

COURS MOYENS

1 EURO =	USD	JPY	GBP	CNY	BRL
2020	1,14	122	0,89	7,87	5,89
2019	1,12	122	0,88	7,74	4,41
2018	1,18	130	0,88	7,81	4,33

COURS DE CLÔTURE

1 EURO =	USD	JPY	GBP	CNY	BRL
2020	1,23	127	0,90	8,02	6,37
2019	1,12	122	0,85	7,82	4,52
2018	1,15	126	0,89	7,88	4,44

2.4.2 Conversion des opérations en devises

En application de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les transactions réalisées dans une devise étrangère à la Société qui les effectue sont converties au cours du jour de l'opération. Les différences de change résultant des écarts de cours entre la date d'enregistrement de l'opération et la date de son paiement sont comptabilisées sous les rubriques correspondantes du compte de résultat (ventes et achats lorsqu'il s'agit de transactions commerciales).

Les dettes et créances en devises étrangères sont converties au cours de clôture du 31 décembre 2020. L'écart de conversion qui en résulte est comptabilisé en résultat à la clôture de l'exercice.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits dans la note 27.1 « Comptabilisation et évaluation des instruments financiers ». En conséquence, les instruments dérivés de change sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

NOTE 3 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT ET INFORMATION SECTORIELLE

3.1 Produits courants

Les revenus sont comptabilisés en application de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».

La crise liée à la COVID-19 n'a pas eu d'impact sur le mode de reconnaissance des revenus en 2020.

3.1.1 Revenus

Les revenus sont constitués de produits provenant de la vente de biens et de services au sens de la norme IFRS 15 et de produits issus de la location d'équipements au sens de la norme IFRS 16.

Les principes de comptabilisation des revenus définis par la norme IFRS 15 sont définis sur la base d'une analyse en cinq étapes successives :

- l'identification du contrat ;
- l'identification des différentes obligations de performance c'est-à-dire la liste des biens ou services distincts que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur ;
- la détermination du prix global du contrat ;
- l'allocation du prix global à chaque obligation de performance ;
- la comptabilisation du revenu lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

En pratique, les règles de reconnaissance des revenus selon les principales obligations de performance identifiées sont présentées ci-après.

- Ventes de réactifs :
Le revenu lié aux ventes de réactifs est constaté lorsque la Société a transféré le contrôle des biens qui, en pratique, correspond à la date d'expédition.
- Ventes d'équipements :
Le revenu lié aux ventes d'équipements est constaté lorsque la Société a transféré le contrôle des biens qui, en pratique, correspond à la date de livraison ou la date d'installation selon la complexité de l'équipement.
- Location d'équipements :
Le revenu constitué de produits issus de la location d'équipements et des contrats de location-financement au sens de la norme IFRS 16 est constaté en revenu de manière linéaire sur la durée du contrat, pour la valeur actualisée à la date de mise en place du contrat.
Les contrats ont une durée moyenne comprise entre trois et cinq ans.
- Contrats de location-financement :
Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus en application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (cf. note 6.3).
- Contrats de mise à disposition d'équipements :
Les contrats de mise à disposition d'équipements sont liés à d'autres services (fourniture de réactifs, prestations de maintenance, garantie étendue). Ils sont considérés comme un contrat à éléments multiples.
L'analyse des critères définis par la norme a conduit à considérer que les contrats de mise à disposition d'équipements sont des contrats de location et non de cession.

L'application de la norme conduit à indiquer en annexe aux comptes consolidés une ventilation du revenu en fonction des différentes composantes d'un contrat à éléments multiples (ventes de réactifs, loyers implicites...), sans venir modifier le montant du revenu.

- Contrats de prestations de services :
Les prestations de services correspondent essentiellement à des prestations de formation, de service après-vente, et de maintenance. Les prestations de formation et de services après-vente sont constatées en revenu lorsque les services sont réalisés. L'analyse effectuée selon la norme IFRS 15 a conduit à constater les prestations de maintenance de manière linéaire sur la durée du contrat de maintenance, sans changement par rapport au précédent traitement. Un produit constaté d'avance est comptabilisé lorsque les prestations de maintenance sont facturées d'avance.
- Garanties :
La majorité des contrats incluant un équipement comporte systématiquement une garantie. Le client n'a pas l'option d'acheter la garantie, il ne s'agit donc pas d'une garantie procurant un service, mais constitue une assurance et non une obligation de prestation distincte. Elle est comptabilisée selon IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » (cf. note 15.2).
Les contrats d'extension de garantie peuvent quant à eux être souscrits par le client et apportent bien un service additionnel. Cette prestation remplit les critères pour être considérée comme une obligation de performance distincte. L'obligation de performance est reconnue en tant que telle conformément aux dispositions d'IFRS 15.
- Retours :
Il n'existe pas d'obligations spécifiques en matière de retours lorsque les produits vendus ne sont pas défectueux.

- Conditions de règlement :

Les opérations liées aux ventes de réactifs et cessions d'équipements sont réglées aux conditions définies dans les contrats, qui peuvent varier d'un pays à l'autre. Les délais de règlement sont habituellement compris entre deux et trois mois.

Les contrats clients qui comportent une composante financement sont les contrats de location simple, location financement, et mise à disposition d'équipements. Dans ces cas, les règlements interviennent en fonction de l'échéancier défini contractuellement.

Les conditions de règlement n'ont pas été modifiées avec la crise de la COVID-19.

Les modalités de reconnaissance du revenu ne font pas appel à des jugements significatifs.

Par ailleurs, l'analyse menée par le Groupe n'a pas conduit à identifier d'actifs au titre des coûts marginaux d'obtention du contrat ou aux coûts d'exécution des contrats, ni de points spécifiques au titre de la distinction agent/principal.

Le Groupe intervient comme principal dans sa relation avec ses clients.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation du revenu en fonction des différentes catégories de revenus, conformément à la norme IFRS 15.

En millions d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Ventes d'équipements	313,2	239,1
Ventes de réactifs	2 548,5	2 199,1
Ventes de services	178,2	171,3
Locations d'équipements ^(a)	50,5	41,5
Autres revenus	27,7	23,8
REVENUS	3 118,2	2 674,8

(a) Les locations d'équipements comprennent les locations ainsi que la quote-part du revenu lié aux ventes de réactifs requalifiées en loyers pour les contrats de mise à disposition d'équipements (cf. supra).

Le revenu est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients ; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du revenu.

La ventilation sectorielle du revenu est donnée dans les notes 3.4 et 3.5. La ventilation par technologie est indiquée en note 3.6. L'analyse effectuée selon IFRS 15 n'a pas conduit à présenter d'autres ventilations du revenu.

3.1.2 Autres produits de l'activité

Les autres produits sont essentiellement constitués des redevances et des subventions. Les règles de reconnaissance des autres produits sont présentées ci-après :

- autres produits liés aux contrats clients : ils sont constitués de redevances rétrocédées ; l'analyse des contrats de licences selon la norme IFRS 15 a conduit à considérer qu'ils donnaient un droit d'accès à la propriété intellectuelle. L'obligation de performance étant remplie progressivement, le revenu est constaté sur la durée du contrat ;
- autres produits non liés aux contrats clients : ils correspondent essentiellement aux subventions de recherche perçues et aux crédits d'impôts recherche, assimilés à des subventions selon la norme IAS 20 (cf. note 19).

3.2 Charges courantes

Le coût des ventes inclut les éléments suivants :

- le coût des matières premières consommées, y compris les frais d'approche, les frais de personnel directs et indirects des services de production, les amortissements liés à la fabrication, les charges externes de toute nature

relatives aux activités industrielles (utilités, dépenses d'entretien, outillages, etc.), ainsi que les frais indirects (quote-part des services Achats, Ressources Humaines, Informatique, etc.). Les frais des services de Contrôle Qualité, Assurance Qualité de Production, Engineering, Méthodes, Logistique, etc. sont comptabilisés parmi les coûts de production ;

- les redevances payées liées à des produits commercialisés ;
- les frais de distribution regroupant les coûts de transport et de magasinage, notamment les frais de port des produits finis vers les centres de distribution ou les clients finaux ;
- la charge liée à l'amortissement des instruments placés en dépôt ou loués chez les clients ;
- les coûts des Services Après-Vente, incluant les frais d'installation et d'entretien des instruments placés ou vendus, indépendamment de la refacturation distincte de ces services. Cette rubrique comprend notamment, les frais de personnel, les frais de déplacement et le coût des pièces détachées ainsi que le mouvement des provisions pour garantie constituées lors de la vente des instruments.

Les charges opérationnelles

Les charges commerciales incluent le coût des départements Stratégie, Marketing, Ventes et Administration Commerciale. Elles comprennent aussi les primes et commissions sur ventes payées aux salariés des services commerciaux ou à des agents indépendants. Les dépenses de publicité et de promotion font partie de cette rubrique.

Les frais généraux comprennent le coût des fonctions de Direction Générale et de support (Ressources Humaines, Juridique, Finance) à l'exception de la part des coûts de ces départements imputée à chacune des autres fonctions utilisant directement leurs services.

Les frais de recherche et développement (hors frais de conception de logiciels) incluent les coûts internes et externes des études conduites en vue de la recherche et du développement de nouveaux produits ainsi que les dépenses liées aux Affaires Réglementaires, à la Propriété Industrielle, à la Veille Technologique et à l'Assurance Qualité de la recherche et développement. Les subventions reçues dans le cadre de programmes de recherche sont présentées en autres produits de l'activité (cf. note 3.1.2).

Les redevances payées (fixes ou proportionnelles) sont incorporées au coût des ventes des produits concernés. En l'absence de produit commercialisé, ou commercialisable à court terme, elles constituent des frais de recherche et développement.

Autres informations relatives aux charges courantes

Les rémunérations variables (primes sur objectifs, commissions, intéressement et participation), ainsi que les rémunérations en actions sont comptabilisées parmi les frais de personnel des fonctions concernées.

Dans le cadre des engagements long terme envers le personnel, le coût des services rendus et le coût financier net du rendement du fonds sont constatés en résultat opérationnel courant.

La C.V.A.E. (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) et la C.F.E. (cotisation foncière des entreprises) sont présentées en charges opérationnelles car la valeur ajoutée dégagée par les activités françaises du Groupe est beaucoup plus importante que leur résultat imposable.

Les écarts de change liés aux transactions sont affectés aux lignes du compte de résultat où les opérations qui en sont à l'origine ont été enregistrées (pour l'essentiel, revenu, coût des ventes et frais financiers). La présentation des écarts de change liés aux instruments dérivés est indiquée en note 28.

3.3 Résultat opérationnel courant contributif et résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant contributif comme un de ses indicateurs principaux de performance. Il correspond aux produits courants diminués des charges courantes tels que définis dans les notes 3.1 et 3.2. Les charges et produits d'exploitation non courants (tels que définis dans la note 24.1) en sont exclus, ainsi que l'amortissement des actifs acquis valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat de BioFire.

Les amortissements des écarts de réévaluation constatés lors de l'acquisition de BioFire sont présentés sur une ligne séparée du résultat opérationnel courant. Les amortissements des autres acquisitions antérieures n'ont pas été retraités car ils ont été considérés comme non significatifs.

En 2020, le résultat opérationnel courant est la somme du résultat opérationnel courant contributif et des frais liés à l'amortissement des actifs liés à l'acquisition de la société BioFire (voir note 23).

3.4 Information sectorielle

3.4.1 Information par secteur d'activité

En application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » et suite au changement d'organisation interne avec deux grandes directions dédiées aux applications cliniques et aux applications industrielles, le Groupe présente désormais deux secteurs opérationnels au sein du diagnostic *in vitro*. Les informations comparatives ont été retraitées.

31 DÉCEMBRE 2020

En millions d'euros

	Applications cliniques	Applications industrielles	Autres	Groupe
Revenus	2 663,5	454,6	0,0	3 118,2
Marge brute	1 553,7	200,8	-0,8	1 753,7
Autres produits de l'activité et frais opérationnels	-962,0	-169,2	-10,1	-1 141,2
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF	591,7	31,7	-10,9	612,5
en % du revenu	22 %	7 %		

31 DÉCEMBRE 2019

En millions d'euros

	Applications cliniques	Applications industrielles	Autres	Groupe
Revenus	2 208,2	466,6	0,0	2 674,8
Marge brute	1 245,7	226,0	-5,1	1 466,6
Autres produits de l'activité et frais opérationnels	-915,9	-173,5	11,3	-1 078,1
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF	329,8	52,5	6,2	388,5
en % du revenu	15 %	11 %		

Conformément à la norme IFRS 8, une information sur le revenu et les actifs par zone géographique est communiquée en note 3.4.2 en suivant les mêmes principes comptables que ceux appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

Aucune information bilantielle n'est communiquée aux dirigeants opérationnels.

3.4.2 Information par zone géographique

Les zones géographiques ont été déterminées en regroupant les pays présentant des caractéristiques économiques similaires, compte tenu de leur similitude en termes de risques, de stratégie, de contraintes réglementaires et de rentabilité. Le Groupe réalise ses ventes au sein de la zone Moyen-Orient – Afrique dans un ensemble hétérogène de pays, de façon majoritaire par le biais de distributeurs ou d'agents, et dans quelques pays

via ses filiales locales de distribution. Les distributeurs et agents sont pour la plupart en relation directe avec la société française bioMérieux SA, d'où le regroupement avec la zone Europe.

L'information par zone géographique présentée dans les tableaux ci-dessous est établie en suivant les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

31 DÉCEMBRE 2020

<i>En millions d'euros</i>	Americas	EMEA ^(a)	Aspac	Corporate	Groupe
Revenus	1 588,2	1 021,9	504,6	3,5	3 118,2
Coût des ventes	-523,1	-426,1	-248,3	-167,0	-1 364,5
Marge brute	1 065,1	595,8	256,3	-163,5	1 753,7
<i>en % du revenu</i>	67 %	58 %	51 %		
Autres produits de l'activité et frais opérationnels	-312,2	-167,0	-88,7	-573,3	-1 141,2
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF	752,9	428,8	167,6	-736,8	612,5
<i>en % du revenu</i>	47 %	42 %	33 %		

(a) Dont revenu France : 218,8 millions d'euros.

31 DÉCEMBRE 2019

<i>En millions d'euros</i>	Americas	EMEA ^(a)	Aspac	Corporate	Groupe
Revenus	1 199,2	957,3	513,7	4,6	2 674,8
Coût des ventes	-429,7	-434,5	-247,9	-96,1	-1 208,2
Marge brute	769,5	522,8	265,8	-91,5	1 466,6
<i>en % du revenu</i>	64 %	55 %	52 %		
Autres produits de l'activité et frais opérationnels	-292,0	-177,9	-112,4	-495,8	-1 078,1
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF	477,5	344,9	153,4	-587,3	388,5
<i>en % du revenu</i>	40 %	36 %	30 %		

(a) Dont revenu France : 197,8 millions d'euros.

31 DÉCEMBRE 2020

<i>En millions d'euros</i>	Americas	EMEA ^(a)	Aspac	Corporate	Groupe
Actifs non courants					
Immobilisations incorporelles	13,8	18,5	3,0	395,4	430,7
Écart d'acquisition				629,4	629,4
Immobilisations corporelles	424,6	222,9	47,1	244,4	939,0
Actifs au titre des droits d'utilisation	56,9	59,0	13,6		129,6
Besoin en fonds de roulement					
Stocks et en-cours	259,8	199,9	82,2		541,9
Créances clients et actifs liés aux contrats clients	254,1	273,1	70,7		597,9
Fournisseurs et comptes rattachés	-42,5	-64,4	-100,2		-207,1

(a) Dont actifs non courants en France : 376,3 millions d'euros.

31 DÉCEMBRE 2019

En millions d'euros	Americas	EMEA ^(a)	Aspac	Corporate	Groupe
Actifs non courants					
Immobilisations incorporelles	20,7	29,6	4,0	454,1	508,4
Écart d'acquisition				652,5	652,5
Immobilisations corporelles	436,0	209,3	37,3	212,2	894,7
Actifs au titre des droits d'utilisation	57,9	64,7	7,9		130,5
Besoin en fonds de roulement					
Stocks et en-cours	257,5	160,8	76,4		494,7
Créances clients et actifs liés aux contrats clients	209,0	278,2	64,9		552,1
Fournisseurs et comptes rattachés	-97,0	-44,8	-70,0		-211,9

(a) Dont actifs non courants en France : 383,4 millions d'euros.

Les régions comprennent les activités commerciales, correspondant principalement aux revenus réalisés dans chacune de ces zones géographiques, avec le coût des ventes s'y rapportant et les frais opérationnels nécessaires à la réalisation de ces activités. Les régions comprennent également les coûts non répartis des sites de production qui y sont situés. Les revenus sont un contributif net consolidé ne comprenant pas les revenus intercompagnies avec les autres zones.

La rubrique « Corporate » comprend principalement les coûts de recherche supportés par les unités Clinique et Industrie, ainsi que les coûts des fonctions centrales du Groupe et les revenus issus des contrats de collaboration de recherche et développement de tests compagnons.

Les immobilisations incorporelles inscrites dans la colonne Corporate correspondent principalement aux écarts d'acquisition et aux technologies acquises par le Groupe.

3.5 Information par technologie et application

Le tableau ci-dessous présente la décomposition des revenus par technologie et application :

En millions d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Applications cliniques	2 663,5	2 208,2
Biologie moléculaire	1 207,1	671,5
Microbiologie	950,6	1 026,3
Immunoessais	428,3	474,5
Autres gammes	77,5	35,9
Applications industrielles	454,6	466,7
TOTAL	3 118,2	2 674,8

Les autres gammes incluent principalement l'activité de la filiale BioFire Defense dont les revenus se sont élevés à 70,2 millions d'euros en 2020 et 24,7 millions d'euros en 2019.

NOTE 4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

4.1 Principes comptables

4.1.1 Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels)

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche ne sont pas immobilisés.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque des conditions précises, liées à la faisabilité technique et aux perspectives de commercialisation et de rentabilité, sont remplies. Compte tenu de la forte incertitude attachée aux projets de développement conduits par le Groupe, ces conditions ne sont satisfaites que lorsque les procédures réglementaires nécessaires à la commercialisation des produits ont été finalisées. L'essentiel des dépenses étant engagé avant cette étape, les frais de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont constatés dans le cadre de regroupements d'entreprises à la juste valeur des projets identifiés dans le bilan d'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée. Ces frais sont amortis à compter de la date de commercialisation des gammes concernées par les projets de manière linéaire sur la durée d'utilité attendue.

L'activation des frais de développement afférents à des projets en cours à la date d'acquisition de la société se poursuit jusqu'à la date de début de commercialisation des gammes concernées par les projets.

Les frais engagés après la date du regroupement liés à des nouveaux projets sont comptabilisés conformément aux dispositions générales de la norme IAS 38 rappelées ci-dessus. En pratique, l'analyse a conduit à constater ces frais ultérieurs en charges.

4.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, des licences, des éléments de propriété intellectuelle, des logiciels informatiques et des relations client. Elles sont toutes à durée de vie définie et sont comptabilisées initialement :

- en cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition ;
- en cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur, déterminée généralement à partir du prix payé, lorsque le prix de l'actif incorporel est identifié, ou de l'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie ;
- en cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.

Les coûts significatifs directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés s'il est probable que ces dépenses génèreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période. Dans le cas des logiciels, seules les dépenses de développement internes et externes liées aux frais d'analyse organique, de programmation, de tests et jeux d'essais, et de documentation destinée à l'utilisateur sont immobilisés.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques, principalement en mode linéaire sur une durée :

- de 5 à 20 ans pour les brevets, licences, technologies ;
- de 10 ans pour les logiciels de gestion intégrés significatifs de type « ERP » ;
- de 3 à 6 ans pour les autres logiciels informatiques ;
- de 10 à 15 ans pour les relations client.

Les logiciels sont amortis à partir du démarrage opérationnel effectif de leur utilisation (par lots, le cas échéant) dans chacune des filiales.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées. Les amortissements sont constatés sur les différentes lignes du compte de résultat selon leur destination. Les pertes de valeur éventuellement constatées figurent en résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 24.1). Dans le cas des logiciels de gestion de type « ERP », les indices de pertes de valeur consisteraient en un arrêt du projet ou du lot.

4.2 Évolution

Valeurs brutes

En millions d'euros

	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
31 DÉCEMBRE 2018	660,6	205,2	41,2	907,0
Écarts de conversion	8,7	1,3	0,6	10,6
Acquisitions/Augmentations	0,2	6,3	13,0	19,5
Variation de périmètre	7,3	0,0	11,3	18,6
Cessions/Diminutions	-4,9	-0,9	-0,1	-5,8
Reclassements	-0,1	8,3	-7,3	0,9
31 DÉCEMBRE 2019	671,7	220,2	58,8	950,8
Écarts de conversion	-37,9	-7,5	-4,5	-49,9
Acquisitions/Augmentations	0,2	5,6	10,7	16,5
Variation de périmètre	0,0	0,0	2,3	2,3
Cessions/Diminutions	-1,8	-8,3	-3,5	-13,6
Reclassements	0,2	-2,8	5,2	2,6
31 DÉCEMBRE 2020	632,5	207,3	68,9	908,6

Amortissements et pertes de valeur

En millions d'euros

	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
31 DÉCEMBRE 2018	231,7	145,3	4,0	381,0
Écarts de conversion	2,6	1,0	0,0	3,6
Dotations	40,7	20,6	2,3	63,6
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0
Reprises/Cessions	-4,7	-1,0	-0,1	-5,7
Reclassements	0,0	0,0	0,0	0,0
31 DÉCEMBRE 2019	270,3	165,9	6,2	442,3
Écarts de conversion	-15,2	-5,3	-0,2	-20,7
Dotations	46,5	19,6	1,9	67,9
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0
Reprises/Cessions	-1,6	-8,3	-3,2	-13,1
Reclassements	0,2	0,0	1,2	1,4
31 DÉCEMBRE 2020	300,2	171,9	5,8	477,9

Valeurs nettes

En millions d'euros

	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
31 DÉCEMBRE 2019	401,4	54,4	52,6	508,4
31 DÉCEMBRE 2020	332,3	35,4	63,1	430,7

La ligne reclassements correspond essentiellement aux immobilisations en-cours mises en service sur l'exercice.

La valeur brute des immobilisations incorporelles en cours représente 42,7 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 38,8 millions d'euros en 2019.

La revue des indices de perte de valeur sur les actifs à durée de vie définie telle que définie dans la note 5.2 a conduit le Groupe à constater une dépréciation sur un actif technologique à hauteur de 13 millions d'euros en 2020. Les dépréciations constatées en 2019 s'élevaient à 6 millions d'euros.

NOTE 5 ÉCARTS D'ACQUISITION

5.1 Principes comptables

En application d'IFRS 3 révisée, les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût des regroupements d'entreprises (frais d'acquisition exclus) et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises. Ils sont enregistrés dans la devise fonctionnelle des sociétés acquises. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs.

Le prix d'acquisition intègre l'impact estimé des ajustements éventuels du prix d'acquisition, tels que les compléments de prix. Ces compléments de prix sont déterminés en appliquant les critères prévus au contrat d'acquisition (revenus, résultats...) aux prévisions considérées comme les plus probables. Ils sont ré-estimés à chaque clôture, les variations éventuelles sont imputées en résultat après la date d'acquisition (y compris dans le délai d'un an suivant la date d'acquisition). Ils sont actualisés, lorsque l'impact est significatif. Le cas échéant, l'effet de la « désactualisation » de la dette inscrite au passif est comptabilisé dans la rubrique « Coût de l'endettement financier net ».

Les intérêts minoritaires sont évalués lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

En cas d'acquisition de minoritaires après la prise de contrôle, la différence entre le prix payé et la quote-part de capitaux propres acquise est constatée directement en réserves consolidées. De même, en cas de cession sans perte de contrôle, l'impact est constaté directement en réserves consolidées.

En cas d'option de vente (*put*) portant sur des intérêts minoritaires, sans que ceux-ci ne renoncent à leurs droits et avantages associés, une dette financière est constatée pour sa valeur actualisée en contrepartie des réserves, sans modification des écarts d'acquisition. À chaque clôture, les variations de juste valeur de la dette, déterminées selon les dispositions contractuelles, sont constatées en contrepartie des capitaux propres part du Groupe. L'incidence de la désactualisation, quant à elle, est enregistrée dans la rubrique « Coût de l'endettement financier net ».

Les écarts d'acquisition positifs sont identifiés sur une ligne distincte du bilan « Écarts d'acquisition », pour leur coût diminué des éventuelles dépréciations. Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement en résultat l'année de la prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. À la date d'acquisition, ils sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie en fonction des synergies attendues pour le Groupe (cf. note 5.2). Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de pertes de valeur et leur mode de comptabilisation sont présentés dans la note 5.2 « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ».

5.2 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les écarts d'acquisition, ainsi que les autres immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie indéfinie (non applicable sur les exercices présentés) font l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les UGT correspondent soit à des entités juridiques, soit à des gammes (ensemble d'actifs corporels, principalement des sites de production, et incorporels, essentiellement des technologies, qui génèrent des flux issus de produits relevant d'une même technologie).

La modification de la composition des secteurs (cf. note 3.4) n'a pas conduit à modifier les UGT.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession.

En pratique, la valeur d'utilité retenue est en général déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de cinq ans, issus du plan d'affaires le plus récent, et d'une valeur terminale.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur d'utilité en matière de croissance pour les horizons explicites des plans d'affaires sont conformes aux données disponibles du marché, et des hypothèses ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale, notamment un taux de croissance à l'infini généralement de 1,5 %, sauf pour l'activité moléculaire et l'entité Hybiome pour lesquelles un taux de croissance de 2,0 % a été retenu.

Les flux de trésorerie ne comprennent pas les investissements de croissance externe, ni les restructurations non engagées.

Le taux utilisé pour actualiser les flux correspond au coût moyen pondéré du capital (CMPC) ; il est calculé en prenant en compte un taux sans risque (taux des OAT), la prime de risque du marché actions et le coefficient bêta (permettant d'ajuster le risque global du marché actions sur le risque sectoriel). Une prime de risque spécifique est prise en compte dans certains cas, pour tenir compte essentiellement du risque technologique et du risque propre au marché à l'instar d'une prime de risque pays afin de tenir compte de l'exposition de chaque UGT aux risques macroéconomiques. Le CMPC est rapproché de celui calculé par les analystes qui suivent le titre bioMérieux. Les taux calculés pour les principales UGT (gammes technologiques) sont compris entre 7,7 % et 14,0 % en 2020 tout comme en 2019. La fourchette haute retenue en 2020 porte sur l'UGT Hybiome. Ces taux s'entendent après impôt. La prise en compte d'un CMPC avant impôt, appliqué à des flux avant impôt, conduirait à un résultat identique.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles et opérationnelles (cf. note 5.3).

La crise liée à la COVID-19 n'a pas conduit à modifier les modalités de calcul des tests de dépréciation, ni à constater de dépréciations complémentaires significatives liées à la pandémie. Le risque est traduit en priorité dans les prévisions, comme précédemment. L'analyse n'a pas conduit le Groupe à introduire de nouveaux critères de sensibilité, ni à modifier les fourchettes des tests de sensibilité.

Dans le cas où la valeur d'utilité de ces unités est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation est alors imputée en priorité sur l'écart d'acquisition, la provision excédentaire étant imputée sur les autres actifs de l'unité, sauf si elle conduit à une valeur nette comptable de ces actifs inférieure à leur juste valeur.

Les pertes de valeur sont enregistrées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 24.1). Elles ne sont pas réversibles dans le cas des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées globalement, sauf en cas de cession.

Impacts liés à l'application de la norme IFRS 16

L'analyse effectuée n'a pas conduit à identifier d'actifs liés aux contrats de location qui seraient à tester indépendamment d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT).

Dans l'attente des précisions attendues sur les modalités pratiques de réalisation des tests de dépréciation intégrant le retraitement d'IFRS 16, et compte tenu des nombreuses difficultés pratiques identifiées, les tests de dépréciation ont été réalisés comme en 2019, d'une part, avant IFRS 16, d'autre part, de manière approchée en intégrant dans la valeur comptable de l'UGT l'actif lié au droit d'utilisation et la dette liée à l'obligation locative, sans modification du calcul du taux d'actualisation et des flux de trésorerie prévisionnels.

Comme indiqué dans l'annexe aux comptes consolidés 2019, l'application de la norme IFRS 16 ne devrait en principe pas avoir d'impact significatif dans le cas d'une valeur recouvrable déterminée par rapport à des flux de trésorerie prévisionnels.

5.3 Évolution

L'évolution du poste s'analyse comme suit :

UGT	En millions d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Applications industrielles		184,9	188,9
	AES	117,1	117,1
	Invisible Sentinel	41,9	45,7
	PML (États-Unis)	11,8	11,8
	bioMérieux Allemagne (Hyglos)	5,7	5,7
	BTF (Australie)	5,1	5,0
	Advencis	2,9	2,9
	CEERAM	0,5	0,5
Biologie moléculaire		147,5	159,4
	BioFire	127,9	139,7
	Argène	19,3	19,3
	RAS Lifesciences	0,4	0,4
Bactériologie		141,5	142,9
	AB bioMérieux (Suède)	61,5	59,1
	Organon Teknika	51,0	52,5
	bioMérieux Inc. (Vitek+ Bacterial Barcodes)	12,4	6,2
	Applied Maths	11,4	11,4
	Bacterial Barcodes (États-Unis)	0,0	8,7
	MDI (États-Unis)	1,9	1,9
	bioMérieux Espagne	1,8	1,8
	bioMérieux Biological products	1,4	1,4
Hybiome		120,5	123,4
	Hybiome	120,3	123,4
	Lianjian Anhua Biomedical	0,3	
Immunoessais	Astute Medical Inc.	30,5	33,3
Entités		4,4	4,6
	bioMérieux Grèce	1,7	1,7
	bioMérieux Pologne	1,6	1,7
	bioMérieux Afrique du Sud	1,1	1,3
VALEUR NETTE		629,4	652,5

L'évolution du poste s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette
31 DÉCEMBRE 2018	603,0
Écarts de conversion	4,8
Variation de périmètre ^(a)	44,8
31 DÉCEMBRE 2019	652,5
Écarts de conversion	-23,4
Variation de périmètre ^(b)	0,3
31 DÉCEMBRE 2020	629,4

(a) Liée à l'acquisition d'Invisible Sentinel Inc.

(b) Liée à l'acquisition de Lianjian Anhua Biomedical (cf. note 1.1).

Il n'existe aucun écart d'acquisition provisoire au 31 décembre 2020.

La réalisation des tests de dépréciation effectués conformément aux règles définies dans la note 5.1 n'a pas conduit à comptabiliser de perte de valeur en 2020 excepté sur des actifs isolés (voir notes 4.2 et 6.1.2), tout comme en 2019.

Les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur réalisés sur les principales unités génératrices de trésorerie sont les suivants :

UGT	2020			2019		
	Valeur nette ^(a)	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini	Valeur nette ^(a)	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
Applications industrielles	184,9	7,7 %	1,5 %	188,9	7,8 %	1,5 %
Biologie moléculaire	147,5	8,9 %	2,0 %	159,4	9,2 %	2,0 %
Bactériologie	141,5	7,8 %	1,5 %	142,9	7,7 %	1,5 %
Hybiome	120,5	14,0 %	2,0 %	123,4	14,0 %	2,0 %
Immunoessais	30,5	8,3 %	1,5 %	33,3	8,2 %	1,5 %

(a) Valeur nette des écarts d'acquisition affectés à l'UGT.

Les hypothèses de croissance des revenus et de la marge opérationnelle ont été déterminées pour chaque UGT en fonction de nos meilleures estimations à la date de réalisation des tests. Elles tiennent compte du niveau de maturité de nos produits et des marchés visés, mais également des perspectives de développement et d'innovation de nos gammes.

Une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation (évolution défavorable de 50 points de base), les taux de croissance à l'infini (évolution défavorable de 50 points de

base) et les taux de marge opérationnelle (baisse de 100 points de base du taux du résultat opérationnel courant de la valeur terminale) a été menée. Cette analyse conduirait à constater une perte de valeur complémentaire pour l'unité génératrice de trésorerie d'Hybiome en cas d'évolution défavorable du taux d'actualisation de 60 points de base ou de baisse du taux de rentabilité supérieure de 300 points de base.

Comme indiqué ci-dessus, la pandémie n'a pas conduit à modifier les analyses de sensibilité.

NOTE 6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES, ACTIFS LIÉS AUX DROITS D'UTILISATION ET AUTRES CRÉANCES DE LOCATION FINANCEMENT

6.1 Immobilisations corporelles

6.1.1 Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites initialement au bilan pour leur coût d'acquisition ou de fabrication, ou pour leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les réévaluations éventuellement pratiquées dans les comptes individuels sont neutralisées pour l'établissement des comptes consolidés.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées en utilisant l'approche par composant. Selon cette approche, chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation, et dont la durée d'utilité est différente de celle de l'immobilisation principale, doit être comptabilisé et amorti séparément. Les seules immobilisations corporelles du Groupe concernées par cette approche sont les constructions.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 « Coût d'emprunts » n'a pas conduit à activer d'intérêts significatifs, le Groupe ayant peu d'endettement relatif à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Les coûts d'entretien courant et de réparation des immobilisations corporelles sont constatés en charge dès qu'ils sont encourus. Les autres coûts ultérieurs ne sont capitalisés que si les critères de comptabilisation sont satisfaits, notamment s'il s'agit du remplacement d'un composant identifié.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles correspond à leur coût initial, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

La base amortissable des immobilisations corporelles correspond au coût d'acquisition car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée. Le mode d'amortissement économique retenu est le mode linéaire.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations :

- matériel et outillages : 3 à 10 ans ;
- instruments : 5 à 10 ans ;
- gros œuvre : 30 à 40 ans ;
- second œuvre et installations : 10 à 20 ans.

Les durées d'amortissement des immeubles sont adaptées à chaque composant.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement. L'incidence de leurs éventuelles modifications est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Lorsque des événements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable (cf. note 5.2) est inférieure à leur valeur nette comptable, soit leur durée d'utilité est revue, soit une perte de valeur est constatée et comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elle correspond à leur définition (cf. note 24.1).

Contrats de location

En tant que bailleur : lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus, en application de la norme IFRS 16 « Contrats de location ». Corrélativement, les loyers à recevoir sont comptabilisés à l'actif du bilan, en « Autres actifs non courants » pour leur partie supérieure à un an et en « Créances clients » pour leur partie court terme. Les produits financiers correspondants sont rattachés au résultat de la période de location des biens et sont classés en « Autres produits et charges financiers ».

6.1.2 Analyse des variations des immobilisations corporelles

Valeurs brutes <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres Immobilisations immobilisations	Immobilisations en cours	Total
31 DÉCEMBRE 2018	38,4	520,9	468,7	387,7	161,7	119,4	1 696,8
Écarts de conversion	0,2	4,4	4,3	2,8	1,4	1,1	14,3
Variations de périmètre		0,3	0,8				1,1
Acquisitions/ Augmentations	1,3	12,2	30,3	71,6	10,4	134,8	260,5
Cessions/Diminutions	-1,0	-9,5	-13,7	-57,9	-3,1		-85,2
Reclassements	0,1	25,5	33,9	0,7	8,5	-70,0	-1,4
31 DÉCEMBRE 2019	38,9	553,9	524,2	404,9	178,9	185,3	1 886,2
Écarts de conversion	-2,0	-30,5	-26,1	-19,6	-8,5	-6,8	-93,5
Variations de périmètre				0,0		2,2	2,2
Acquisitions/ Augmentations		6,5	23,7	81,7	13,0	126,9	251,8
Cessions/Diminutions	0,0	-2,6	-19,8	-54,7	-14,5		-91,5
Reclassements	14,4	118,7	34,1	0,1	9,2	-177,7	-1,2
31 DÉCEMBRE 2020	51,3	646,0	536,2	412,5	178,1	130,0	1 954,0

Amortissements et pertes de valeur <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres Immobilisations immobilisations	Immobilisations en cours	Total
31 DÉCEMBRE 2018	2,1	257,2	301,4	258,1	116,7		935,5
Écarts de conversion	0,0	1,6	2,4	1,8	0,9		6,8
Variations de périmètre		0,3	0,4				0,7
Dotations	0,2	32,2	37,6	33,1	12,9		115,9
Cessions/Diminutions		-9,3	-12,5	-43,1	-2,5		-67,4
31 DÉCEMBRE 2019	2,3	282,0	329,3	249,9	127,9		991,4
Écarts de conversion	-0,1	-11,3	-13,9	-11,3	-5,6		-42,1
Variations de périmètre							
Dotations	0,3	43,8	39,0	36,6	16,5		136,2
Cessions/Diminutions	0,0	-2,5	-19,8	-30,8	-14,4		-67,6
Reclassements		-2,9	-0,6	-0,1	0,7		-3,0
31 DÉCEMBRE 2020	2,5	309,0	334,0	244,3	125,2		1 015,0

Valeurs nettes <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres Immobilisations immobilisations	Immobilisations en cours	Total
31 DÉCEMBRE 2018	36,3	263,7	167,3	129,6	44,9	119,4	761,4
31 DÉCEMBRE 2019	36,6	271,9	194,9	155,0	51,0	185,3	894,7
31 DÉCEMBRE 2020	48,8	336,9	202,2	168,3	52,9	130,0	939,0

Les immobilisations en cours concernent principalement de nouveaux bureaux, des investissements dans les outils de production et d'automatisation à Salt Lake City et la construction d'un nouveau campus à Suzhou. À noter 2,2 millions d'euros concernant l'entrée de périmètre de la société Lianjian Anhua pour la construction en cours d'un bâtiment industriel en Chine.

La nouvelle usine de production à Salt Lake City a été mise en service en juin 2020 pour environ 96 millions d'euros.

Les tests de dépréciation ont conduit à constater des dépréciations d'actifs industriels isolés pour environ 6 millions d'euros au 31 décembre 2020.

6.2 Actifs au titre des droits d'utilisation (côté preneur)

6.2.1 Principes comptables

Retraitement côté preneur

La norme IFRS 16 ne fait pas la distinction côté preneur entre contrats de location financement et contrats de location simple.

Les contrats de location sont des contrats de location (ou des contrats qui contiennent un contrat de location) qui confèrent le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques associés à l'utilisation de l'actif associé au droit de diriger l'utilisation de l'actif identifié pendant la période d'utilisation.

Les contrats de location qui répondent à cette définition sont comptabilisés selon les modalités définies ci-dessous. Comme prévu par la norme, le Groupe a retenu certaines mesures de simplification, notamment celles permettant d'exclure les contrats d'une durée résiduelle inférieure à douze mois et les contrats portant sur des actifs de faible valeur, de reprendre à l'identique les contrats qualifiés de location financement selon la norme IAS 17.

En pratique, l'analyse a majoritairement conduit à retraiter les contrats de location immobilière et de location de véhicules.

Pour les contrats non retraités en tant que contrats de location, les loyers sont constatés en charges de manière linéaire sur la durée du contrat.

Pour les contrats qui rentrent dans le champ de la norme IFRS 16, les règles de comptabilisation sont présentées ci-après.

À la date de début du contrat, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif financier au titre d'une obligation locative. L'actif est présenté sur une ligne distincte du bilan ; le passif est présenté au sein des dettes financières.

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers non encore versés, sur la durée du contrat.

La valeur actualisée est déterminée en utilisant le taux d'emprunt implicite pour les contrats de location, anciennement qualifiés de location-financement et le taux d'emprunt marginal pour les autres contrats de location. Le taux d'emprunt marginal est calculé pour chaque pays, en fonction de la durée du contrat. Le taux d'emprunt marginal correspond à un taux duration tenant compte du profil de versement des loyers, et non à un taux à maturité, conformément aux recommandations de l'IFRS IC de septembre 2019.

La durée d'un contrat de location est la période exécutoire, qui correspond à la période non résiliable, augmentée :

- de toute option de prolongation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer ;
- de toute option de résiliation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Conformément à l'interprétation IFRS IC de novembre 2019, le Groupe tient compte de la date jusqu'à laquelle le preneur est raisonnablement certain de poursuivre le bail au-delà du terme contractuel.

Comme indiqué ci-dessus en note 2, l'application de cette interprétation n'a pas eu d'impact sur la détermination de la durée exécutoire des contrats de location.

Notamment, il n'existe pas de clause de résiliation anticipée dans les différents baux, et il n'existe pas de clause susceptible d'amener les bailleurs à verser au Groupe une indemnité plus qu'insignifiante, en cas de non renouvellement du bail à la fin de la période non résiliable.

Ainsi, en pratique, les durées retenues pour les principaux contrats de location correspondent :

- en France : à une période exécutoire de neuf ans (baux commerciaux 3/6/9) : période non résiliable de trois ans et certitude d'exercer les options de prolongation après trois et six ans ;
- dans les autres pays, la durée est celle indiquée au contrat sauf si la décision de renouvellement est uniquement à la main du preneur. Dans ce cas, la durée retenue est de 20 ans à compter de la date de première location pour les locations immobilières.

Comme indiqué ci-dessus en note 2, l'application de l'interprétation IFRS IC de novembre 2019 n'a pas eu d'impact sur la détermination de la durée exécutoire des contrats de location. Par ailleurs, le Groupe n'a pas bénéficié d'allègements sur l'exercice liés à la crise sanitaire.

Il n'existe pas de clause de résiliation anticipée dans les différents baux, et il n'existe pas de clause susceptible d'amener les bailleurs à verser au Groupe une indemnité plus qu'insignifiante, en cas de non-renouvellement du bail à la fin de la période non résiliable.

Les paiements de loyers correspondent aux paiements fixes, aux paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, et aux prix d'exercice des options d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer. En pratique, l'essentiel des loyers est fixe, il y a des options d'achats pour les contrats de crédit-bail et il n'y a pas de pénalité plus qu'insignifiante en cas de résiliation du bail à l'initiative du bailleur.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués comme suit : le coût est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations de l'obligation locative. Aucune perte de valeur et aucune réévaluation de l'obligation locative n'ont été constatées en 2020.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis sur la durée attendue d'utilisation du bien (y compris la part liée à l'utilisation du terrain), en cas d'option d'achat à un prix avantageux. Dans les autres cas, ces actifs sont amortis sur la durée du contrat telle que définie ci-dessus.

Les agencements liés aux contrats de location sont amortis sur une durée qui est en pratique proche de la durée du contrat. Pour information, leur valeur nette comptable est non significative.

Le Groupe a fait le choix de constater un impôt différé sur les retraitements des contrats de location.

6.2.2 Évolution

Valeurs brutes					
<i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres immobilisations	Total
31 DÉCEMBRE 2018	33,9	145,4	27,9	6,6	213,8
Écarts de conversion	0,5	1,1	0,3	0,0	1,9
Acquisitions/Augmentations	1,8	20,0	11,0	0,2	32,9
Cessions/Diminutions		-23	-9,8	-1	-33,8
Reclassements	0	0,1		0,0	0,0
31 DÉCEMBRE 2019	36,1	143,4	29,4	6,1	214,9
Écarts de conversion	-2,9	-4,6	-1,6	0,0	-9,0
Acquisitions/Augmentations	0,2	28,2	8,6	0,0	36,9
Cessions/Diminutions	-0,6	-14,5	-7,9	-0,2	-23,2
Reclassements		-0,4	0,0	0,0	-0,4
31 DÉCEMBRE 2020	32,8	152,1	28,4	5,9	219,2

Amortissements					
<i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres immobilisations	Total
31 DÉCEMBRE 2018	3,6	51,4	14,8	6,4	76,2
Écarts de conversion	0,0	0,4	0,1	0,0	0,5
Dotations	0,9	15,6	8,1	0,2	24,8
Cessions/Diminutions		-11,2	-8,6	-0,7	-20,6
Reclassements		3,3	0,1	0,0	3,5
31 DÉCEMBRE 2019	4,4	59,5	14,5	5,9	84,4
Écarts de conversion	-0,5	-2,2	-0,7	0,0	-3,4
Dotations	0,8	16,0	7,8	0,2	24,8
Cessions/Diminutions	-0,5	-10,9	-7,0	-0,2	-18,6
Reclassements		2,5	0,0		2,5
31 DÉCEMBRE 2020	4,2	64,9	14,6	5,9	89,6

Valeurs nettes					
<i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres immobilisations	Total
31 DÉCEMBRE 2018	30,3	94,0	13,1	0,3	137,7
31 DÉCEMBRE 2019	31,6	83,8	14,9	0,2	130,5
31 DÉCEMBRE 2020	28,6	87,2	13,8	0,0	129,6

Les augmentations sont principalement liées à de nouveaux contrats. Les diminutions sont principalement liées à des contrats arrivés à échéance. Conformément aux dispositions de la norme et compte tenu de la nature des mouvements, les augmentations et diminutions liées aux contrats de location ne sont pas reportées dans les flux d'investissements du tableau des flux de trésorerie.

Le tableau ci-après présente les actifs liés à des contrats de location-financement reclassés dans les actifs au titre de droits d'utilisation à partir des immobilisations corporelles (cf. note 6.2) :

Valeurs nettes					
<i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres immobilisations	Total
31 DÉCEMBRE 2018	2,7	42,7	0,2		45,6
31 DÉCEMBRE 2019	2,7	39,4			42,1
31 DÉCEMBRE 2020	2,7	36,5			39,2

6.3 Créances de location-financement

6.3.1 Principes comptables

Contrats de location-financement

En tant que preneur : un contrat de location est qualifié de « location-financement » lorsqu'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les critères de qualification interviennent en fonction de la réalité économique de chaque contrat et notamment lorsque :

- le contrat transfère la propriété du bien loué en fin de période de location ;
- il contient une option de rachat à un prix préférentiel ;
- sa durée couvre la majeure partie de la durée de vie économique du bien loué ;
- la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué ;
- le bien loué est d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut le louer sans apporter de modifications majeures.

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat présentant les caractéristiques d'un contrat de location-financement, la valeur vénale du bien ou, si elle est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux, est immobilisée et amortie selon la durée d'utilité. La dette correspondante est alors inscrite au passif. Les loyers sont ventilés entre remboursement du capital et frais financiers.

Dans les autres cas, les contrats de location sont qualifiés de « location simple » et le loyer est constaté en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

Certaines ventes d'instruments sont réalisées via des contrats de location-financement (cf. note 6.1). La durée habituelle des contrats est de cinq ans.

6.3.2 Évolution

Les créances de location-financement totalisent 21,6 millions d'euros au 31 décembre 2020, contre 24,7 millions d'euros au 31 décembre 2019.

<i>En millions d'euros</i>	À moins d'un an	Entre un an et 5 ans	À plus de 5 ans	Total
Valeur brute des créances de location financement	8,2	15,0	0,0	23,3
Intérêts à recevoir	-0,7	-0,8	0,0	-1,5
Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir	7,5	14,3	0,0	21,8
Provision pour dépréciation	-0,2			-0,2
VALEUR NETTE ACTUALISÉE DES PAIEMENTS MINIMAUX À RECEVOIR	7,3	14,3	0,0	21,6

La part à moins d'un an est présentée en créances clients (cf. note 9), celle à plus d'un an en autres actifs non courants pour 14,3 millions d'euros.

Les règles de dépréciation appliquées sont présentées en note 9.

NOTE 7 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS**7.1 Principes comptables**

Les actifs financiers non courants incluent les titres non consolidés, les prêts et créances financiers à plus d'un an, y compris les fonds de retraite lorsqu'ils ne sont pas définitivement aliénés en vue de la couverture des engagements correspondants, et les dépôts et cautionnements. Ils sont comptabilisés et évalués selon les règles présentées en note 27.

En application de la norme IFRS 9, les actifs financiers non courants sont ventilés en trois catégories :

- Actifs financiers évalués au coût amorti :

Il s'agit des actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est de percevoir des flux contractuels, et dont les conditions contractuelles prévoient à des dates spécifiées des flux correspondant uniquement à des remboursements en capital et en intérêts. Ils correspondent aux prêts, dépôts et cautionnements ;

- Actifs financiers évalués à la juste valeur, avec constatation en autres éléments du résultat global :

- les variations de juste valeur recyclables en résultat : ce sont des actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est à la fois de percevoir des flux contractuels et la vente des actifs, et dont les conditions contractuelles prévoient à des dates spécifiées des flux correspondant uniquement à des remboursements en capital et en intérêts. Le Groupe ne détient aucun actif significatif rentrant dans cette catégorie,

- les variations de juste valeur non recyclables en résultat (option irréversible prise à la date d'acquisition) : il s'agit des actifs stratégiques pour le Groupe. Ils correspondent aux titres de participation non consolidés ;

- Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat :

Il s'agit des titres détenus par le Groupe à des fins de transaction. Cette catégorie n'est pas utilisée sur les exercices présentés, le Groupe ayant décidé d'opter à ce jour pour la constatation en autres éléments du résultat global non recyclables.

Actifs évalués au coût amorti

Le coût amorti est déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif tel que défini par la norme IFRS 9. Ce taux est déterminé lors de la mise en place du contrat lié.

Actifs financiers évalués à la juste valeur

La juste valeur est déterminée selon la méthodologie définie par la norme IFRS 13, en fonction des 3 niveaux de juste valeur définis en note 27.1.

Dans les cas exceptionnels où la juste valeur des actifs financiers ne peut être déterminée de manière fiable (absence d'informations récentes, fourchette large des évaluations...), le coût sera considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur.

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'est intervenu sur les exercices présentés.

La ventilation des autres actifs financiers pour lesquels le Groupe a opté pour cette présentation sont présentés distinctement dans le tableau ci-après.

7.2 Évolution

En millions d'euros

	31/12/2020	31/12/2019
Prêts et créances	10,7	10,4
Titres non consolidés évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global	39,9	31,5
TOTAL	50,6	41,9

Les prêts et créances comprennent notamment une caution destinée à couvrir les engagements de retraite en Allemagne pour 2,7 millions d'euros et l'octroi d'un prêt de bioMérieux Inc. envers ABL Inc. pour 1,6 million d'euros.

En millions d'euros	Variation de juste valeur			
	Valeur brute	constatée en OCI	Dépréciations	Valeur nette
31 DÉCEMBRE 2018	60,4	6,7	-0,3	66,9
Écarts de conversion	0,1		0,0	0,1
Acquisitions/Augmentations	9,1		0,0	9,0
Cessions/Diminutions	-34,4		0,1	-34,2
Reclassements et variation de la juste valeur				0,0
Variation de la juste valeur		0,2		0,2
31 DÉCEMBRE 2019	35,2	6,9	-0,2	41,9
Écarts de conversion	-1,5		0,0	-1,5
Acquisitions/Augmentations	13,2		-0,1	13,1
Cessions/Diminutions	-1,9		0,1	-1,8
Reclassements et variation de la juste valeur				0,0
Variation de la juste valeur		-1,0		-1,0
31 DÉCEMBRE 2020	45,0	5,9	-0,2	50,6

Les acquisitions de l'exercice liées aux titres non consolidés concernent principalement la prise de participation dans la société Accellix et le fonds Pertinence Invest, affectées à la catégorie des actifs financiers dont la variation de juste valeur est constatée en autres éléments du résultat global non recyclés en résultat.

La variation de la juste valeur enregistrée en autres éléments du résultat global concerne principalement les titres GNEH (holding de Geneuro) et Labtech.

Le tableau de synthèse ci-dessous présente la variation de la juste valeur des titres non consolidés au 31 décembre 2020 par rapport au 31 décembre 2019 :

En millions d'euros	31/12/2019			31/12/2020		
	Juste Valeur	Dont variation de JV par résultat	Dont variation de JV par autres éléments du résultat global	Juste valeur	Dont variation de JV par résultat	Dont variation de JV par autres éléments du résultat global
Banyan Biomarkers	6,4			7,7		
Qvella	6,3			7,0		
Sino French Innovations	5,0			5,0		
Accellix	-			4,1		
Pertinence Invest	-			4,0		
Specific Diagnostics	4,5			4,1		
GNEH	3,4		0,2	2,6		-0,8
Labtech/LBT Innovations	1,0		0,5	0,8		-0,2
Quanterix	0,0		15,5	0,0		0,0
Autres titres	4,9		0,2	4,7		0,0
TOTAL	31,5		16,4	39,9		-1,0

Les variations de juste valeur des titres classés en niveau 3 sont présentés en note 27.1.

Il n'y a pas eu de variation de juste valeur constatée par résultat en 2020.

NOTE 8 STOCKS ET EN-COURS**8.1 Principes comptables**

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières, marchandises et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours de production et de produits finis sont valorisés au coût réel de production incorporant les charges directes et indirectes de production.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, en tenant notamment compte du prix de revente, de l'obsolescence, de la péremption, de l'état de conservation, des perspectives de ventes et, pour les pièces détachées, de l'évolution du parc d'instruments correspondant.

8.2 Évolution

En millions d'euros

	31/12/2020	31/12/2019
Matières premières	216,3	191,9
En-cours de production	56,3	54,8
Produits finis et marchandises	312,3	285,1
VALEURS BRUTES	584,9	531,8
Matières premières	-15,2	-14,2
En-cours de production	-3,6	-2,6
Produits finis et marchandises	-24,2	-20,3
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS	-43,0	-37,1
Matières premières	201,1	177,6
En-cours de production	52,7	52,2
Produits finis et marchandises	288,1	264,8
VALEURS NETTES	541,9	494,7

Les stocks liés à l'instrumentation représentent 19,5 % de la valeur brute.

Il n'y a pas de stock donné en nantissement au 31 décembre 2020.

En l'absence d'arrêt ou de forte réduction des centres de production, le Groupe n'a pas été confronté à une sous-activité sur la période de fabrication.

L'analyse effectuée n'a pas conduit à modifier les modalités de dépréciation des stocks. Notamment, la pandémie liée à la COVID-19 n'a pas généré de risques significatifs d'obsolescence, de rotation, ou de valeur réalisable nette des stocks.

NOTE 9 CRÉANCES CLIENTS ET ACTIFS LIÉS AUX CONTRATS CLIENTS**Créances clients et créances de location financement**

En millions d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients	632,1	579,9
Dépréciation	-34,2	-27,8
VALEUR NETTE	597,9	552,1

18,8 % des créances clients du Groupe concernent des factures dues par des administrations publiques et dont la date de règlement peut excéder l'échéance théorique.

Les créances clients sont constatées au coût amorti, qui en pratique correspond au coût. Il n'existe pas d'autres actifs financiers comportant une composante financement significative.

Les dates d'échéance sont pour l'essentiel inférieures à six mois sauf contrats de location, contrats de location-financement et contrats de mise à disposition.

Les créances nettes échues de plus de 60 jours relatives à des sociétés privées et aux organismes publics représentent 12,2 % de l'encours client en 2020 contre 11,6 % en 2019.

Le poids des dotations nettes aux créances douteuses et des créances irrécouvrables représente 11,5 millions d'euros soit 0,37 % des revenus.

Les créances clients comprennent la part court terme des créances de location-financement (cf. note 6.3).

Créances et actif liés aux contrats clients	31/12/2019	Variation de périmètre	Variation valeurs brutes	Variation des provisions	Changement de méthode	Effet de change	31/12/2020
Créances de location-financement long-terme	16,1		-0,5			-1,3	14,3
ACTIFS NON COURANTS	16,1		-0,5	0,0	0,0	-1,3	14,3
Créances de location financement	8,7		-0,7	-0,1	0,0	-0,7	7,3
Créances clients	543,4	0,0	89,1	-7,9	1,2	-35,1	590,6
Autres actifs liés aux contrats clients	0,0						0,0
ACTIFS COURANTS	552,1	0,0	88,4	-8,0	1,2	-35,7	597,9

La partie des provisions sur les créances de location-financement est non significative (cf. note 6.3).

Dépréciations des créances clients

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont comptabilisées pour tenir compte des pertes attendues et sont constatées selon le modèle suivant :

- clients douteux : provision au cas par cas ;
- clients pour lesquels des indices de pertes de valeur ont été identifiés (retards de règlement, litiges...) : provision individuelle et statistique ;
- clients sans indice de pertes de valeur à la date de clôture : une provision pour pertes attendues est constatée au cas par cas, en tenant compte d'informations quantitatives et qualitatives (ex. : informations sur le client, notation du client...) dans le cadre du process de revue mensuelle du risque crédit client, en fonction des informations obtenues sur le client.

Le risque crédit est apprécié à chaque clôture, et tient compte des garanties reçues, le cas échéant.

La pandémie liée à la crise de la COVID-19 ne s'est pas traduite par une augmentation significative du risque client constatée ou anticipée dans les prochains mois. Notamment, les délais de règlement clients et les défaillances sont restés stables.

L'analyse effectuée n'a ainsi pas conduit à modifier le modèle de provisionnement des créances clients, ni les modalités de leur mise en œuvre.

Accords de compensation

Néant.

Autres actifs liés aux contrats clients

Il n'existe pas d'actifs liés aux coûts d'obtention ou d'exécution des contrats.

NOTE 10 PASSIFS LIÉS AUX CONTRATS CLIENTS

Les passifs liés aux contrats clients correspondent essentiellement aux avances de paiement reçues et aux prestations de maintenance facturées d'avance sur les contrats de service (cf. note 17). Le revenu afférant est constaté en résultat sur la période de réalisation des services.

Passifs liés aux contrats clients	Notes	31/12/2019	Variation de périmètre	Variation valeurs brutes	Variation des provisions	Reclassement	Variation des écarts de conversion	31/12/2020
Provisions pour garantie long-terme	15	1,3	0,0		0,3		0,0	1,5
PASSIFS NON COURANTS		1,3	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	1,5
Provisions pour garantie court-terme	15	5,9			6,4	0,0	-0,8	11,4
Avances reçues sur créances clients	17	9,6		4,9			-0,6	13,9
Avoir à établir	17	2,2		14,9			-1,0	16,1
Produits facturés d'avance	17	64,4	0,0	8,6		0,4	-4,7	68,7
PASSIFS COURANTS		82,1	0,0	28,4	6,4	0,4	-7,2	110,1

NOTE 11 AUTRES CRÉANCES

En millions d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Avances et acomptes	20,3	6,6
Charges constatées d'avance	20,7	14,9
Autres créances d'exploitation	41,3	39,6
VALEUR NETTE CRÉANCES D'EXPLOITATION	82,2	61,1
CRÉANCE D'IMPÔT EXIGIBLE	42,3	42,3
Créances hors exploitation	8,0	13,3
VALEUR NETTE CRÉANCES HORS EXPLOITATION	8,0	13,3

Les avances et acomptes progressent de 13,7 millions d'euros dont 6,8 millions d'euros d'avance versée dans le cadre d'un nouveau contrat de licence signé en 2020.

Les autres créances liées à des contrats clients ne sont pas significatives.

Les autres créances d'exploitation comprennent principalement les crédits d'impôt recherche à recevoir (12,6 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 8,3 millions fin 2019) et les créances fiscales.

Les créances hors exploitation correspondent principalement à la juste valeur des instruments dérivés actifs (7,3 millions d'euros en 2020, contre 7,4 millions d'euros en 2019, cf. note 27,2).

NOTE 12 DISPONIBILITÉS ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**12.1 Principes comptables**

Ce poste comprend à la fois la trésorerie immédiatement disponible et les placements de trésorerie à court terme libellés en euros, liquides et soumis à un risque négligeable de perte de valeur et de contrepartie.

Les placements répondant à cette définition sont évalués à la clôture à leur juste valeur, les variations de juste valeur sont constatées en résultat (cf. note 27).

Il n'existe pas de placements donnés en garantie ou soumis à des restrictions significatives.

Les valeurs mobilières de placement et les autres équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur à chaque clôture, selon la définition donnée en note 7.

Il n'existe pas d'autres actifs financiers courants.

12.2 Évolution

En millions d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Disponibilités	313,5	241,0
Placement de trésorerie auprès de l'Institut Mérieux ^(a)	51,4	14,0
Placement de trésorerie auprès de GNEH	1,4	0,0
Placements de trésorerie	23,0	20,0
DISPONIBILITÉS ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	389,2	275,0

(a) Ces placements sont liquides et peuvent être remboursés dans un délai maximum de quatre jours ouvrés.

Les placements de trésorerie sont investis en partie sous forme de SICAV pour un montant de 13,0 millions d'euros en 2020, contre 15 millions d'euros en 2019.

Les placements sont effectués auprès d'établissements de crédit de 1^{er} rang. L'analyse effectuée conformément à IFRS 13 n'a pas conduit à constater d'ajustements au titre du risque de non-recouvrement de ces actifs financiers (cf. note 28,5).

Les placements de trésorerie sous forme de SICAV sont les suivants :

	31/12/2020	31/12/2019
Libellé	SICAV BNP PARIBAS SIGNATURE PART CLASSIC	SICAV BNP PARIBAS SIGNATURE PART CLASSIC
Montant	13 millions d'euros	15 millions d'euros
Classification	Monétaire Court terme	Monétaire Court terme
Code Isin	FR0011046085	FR0011046085

Une analyse de la composition du portefeuille de chaque SICAV « Monétaire euro » et de leur performance historique est réalisée régulièrement, afin de s'assurer que leur classement en « Disponibilités et équivalents de trésorerie » est conforme aux critères de classification de la norme IAS 7.

NOTE 13 ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS**13.1 Principes comptables**

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et passifs nets dont le recouvrement est attendu par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue, sont reclassés sur les rubriques spécifiques des actifs destinés à être cédés et des passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés.

Les tests de dépréciation sont effectués en comparant la valeur de l'actif net à leur juste valeur nette des frais de cession (cf. note 5.2).

13.2 Évolution

Au 31 décembre 2020, le Groupe n'a pas d'actifs destinés à être cédés, comme à fin 2019.

NOTE 14 CAPITAUX PROPRES ET RÉSULTAT PAR ACTION**14.1 Capital social**

Au 31 décembre 2020, le capital social, d'un montant de 12 029 370 euros, est composé de 118 361 220 actions, dont 78 060 118 portent un droit de vote double. La référence à la valeur nominale de l'action a été supprimée par décision de l'Assemblée générale du 19 mars 2001.

Hormis les actions gratuites (cf. note 18.2), il n'existe aucun droit ou titre à caractère dilutif en cours de validité au 31 décembre 2020.

Il n'y a eu aucun mouvement sur le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice.

La Société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social.

Le Groupe n'a pas de politique spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres utilisés par le Groupe dans sa gestion interne correspondent aux capitaux propres consolidés.

14.2 Réserves de conversion

En millions d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Dollars ^(a)	-81,7	54,9
Amérique latine	-21,6	-15,2
Europe – Moyen Orient – Afrique	-36,4	-31,5
Autres pays	-1,2	6,2
TOTAL	-141,0	14,4

(a) Dollars américain et de Hong Kong.

En 2020, la variation des réserves de conversion est principalement liée à la dépréciation du dollar.

Les réserves de conversion part du Groupe s'élèvent à -140,0 millions d'euros.

14.3 Actions propres

La Société a conclu un accord avec un prestataire d'investissement, visant à surveiller la liquidité du marché réglementé de ses actions. Dans ce contexte, elle est amenée à acheter, détenir et revendre de faibles quantités de ses propres actions. En outre, elle procède à des achats d'actions en vue de couvrir les engagements qu'elle assume dans le cadre des plans d'attribution d'actions mentionnés en note 18.

Les actions propres détenues afin de réguler le cours de Bourse, ou pour être attribuées au titre des plans d'attribution d'actions, sont portées en diminution des réserves consolidées ; corrélativement, les incidences de toutes les transactions correspondantes constatées dans les comptes individuels sont imputées directement sur les réserves consolidées (résultat de cession, dépréciation, etc.).

Actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité

Au 31 décembre 2020, la société mère détient 13 149 actions d'autocontrôle dans le cadre du contrat de liquidité. Au cours de l'exercice, 368 012 actions propres ont été achetées et 376 560 ont été cédées.

Autres actions propres

Au 1^{er} janvier 2020, la Société détenait 37 419 actions propres. Au cours de l'exercice, la Société a acheté 176 556 actions et a définitivement attribué 8 442 actions destinées aux actions gratuites aux salariés et aux actions liées au plan de souscription d'actions (cf. notes 18.2).

Au 31 décembre 2020, la Société détient au total 201 533 actions d'autocontrôle destinées aux attributions d'actions gratuites autorisées par l'Assemblée générale.

14.4 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires portent essentiellement sur la société Suzhou Hybiome Biomedical Engineering pour 50,3 millions d'euros soit 33,3 %. L'incidence de la part des minoritaires sur les agrégats clés du Groupe n'est pas significative sur l'exercice.

14.5 Autres éléments du résultat global

Les principaux éléments qui composent le résultat global sont les variations de juste valeur des actifs financiers pour lesquels les variations de juste valeur sont constatées dans cette rubrique (cf. note 7), les gains ou pertes actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies, les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie, la variation des écarts de conversion provenant des filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères et les variations de valeur des actifs corporels ou incorporels (si option exercée pour la juste valeur).

Les autres éléments du résultat global sont ventilés en distinguant les éléments composant les autres éléments du résultat global appelés à un reclassement ultérieur en résultat net, de ceux qui ne peuvent être recyclés en résultat net.

14.6 Résultat par action

Le résultat par action (résultat de base) est obtenu en divisant le résultat revenant aux actionnaires de l'entreprise consolidante par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période correspondante (déduction faite des actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de plans d'actions gratuites et des actions d'autocontrôle détenues à des fins de régularisation du cours de Bourse). Le nombre moyen pondéré d'actions est de 118 146 538 au 31 décembre 2020 contre 118 302 104 au 31 décembre 2019.

Le résultat dilué par action est obtenu à partir du nombre d'actions défini dans le résultat de base et augmenté du nombre moyen pondéré d'actions potentielles à émettre et qui auraient un effet dilutif sur le résultat. Le nombre de ces dernières est de 118 652 069 au 31 décembre 2020 contre 118 709 370 au 31 décembre 2019.

NOTE 15 PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS**15.1 Principes comptables**

En application de la norme IAS 37 « Provisions – passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que son montant peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Les provisions pour restructuration tiennent compte notamment des indemnités de licenciement.

Les provisions à long terme sont actualisées lorsque l'impact est significatif et que la date de résolution est connue.

Les passifs éventuels significatifs sont mentionnés dans la note 15.5 sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Les actifs éventuels significatifs figurent dans la note 15.5 lorsque leur réalisation est probable.

15.2 Évolution des provisions

<i>En millions d'euros</i>	Indemnités de retraite et autres avantages	Garanties données	Restruc- turations	Litiges	Autres R&C	Total
31 DÉCEMBRE 2018	41,6	8,0	0,7	14,0	27,7	92,0
Dotations	7,0	9,9	0,2	4,2	14,7	36,0
Reprises avec objet	-2,5	-10,0	-0,5	-5,7	-5,3	-24,0
Reprises sans objet	-12,4	-0,9	0,0	-5,6	-0,4	-19,3
Dotations nettes	-7,9	-1,0	-0,3	-7,1	9,0	-7,3
Écarts actuariels	23,8	0,0	0,0	0,0	0,0	23,8
Autres variations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écarts de conversion	0,3	0,1	0,0	0,1	0,1	0,6
31 DÉCEMBRE 2019	57,8	7,1	0,4	7,0	36,9	109,3
Dotations	8,5	22,2	6,6 ^(b)	2,4	13,5	53,2
Reprises avec objet	-6,4	-14,6	-0,4	-2,7	-5,2	-29,3
Reprises sans objet	-0,1	-1,0	0,0	-0,3	-6,2	-7,6
Dotations nettes	2,0	6,6	6,2	-0,6	2,1	16,3
Écarts actuariels	-6,7	0,0	0,0	0,0	0,0	-6,7
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres variations	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	-0,1
Écarts de conversion	-0,6	-0,9	-0,4	-0,2	-0,8	-2,9
31 DÉCEMBRE 2020	52,4	12,8	6,2	6,1^(a)	38,2	115,8

(a) Cf. note 15.4.1.

(b) Correspond principalement au projet de transition bioMérieux Inc. et BioFire et du transfert de siège social nord-américain à Salt Lake City.

Les provisions pour garanties sont constituées sur la base d'une estimation des coûts afférents à la garantie contractuelle des instruments vendus sur la période résiduelle de l'engagement (cf. note.3.1.1).

Pour rappel, les reprises nettes des provisions de l'exercice 2019 représentent -7,3 millions d'euros en résultat courant, et sont principalement le reflet du gel du fonds de retraite américain.

La pandémie liée à la COVID-19 n'a pas conduit à mettre en œuvre de plans de restructurations.

15.3 Engagements de retraite et autres avantages à long terme

15.3.1 Principes comptables

15.3.1.1 Avantages à court terme

Ils comprennent notamment les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les primes sur objectifs. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel les services ont été rendus par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

15.3.1.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Ils comprennent notamment les retraites, les indemnités de départ et l'assurance médicale postérieure à l'emploi. Ils relèvent soit de régimes à cotisations définies, soit de régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies : le Groupe verse, selon les lois et pratiques de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes chargés des régimes de retraite et de prévoyance. L'obligation du Groupe est limitée au versement des cotisations. Les cotisations sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel le service est rendu par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

Régimes à prestations définies : ils correspondent aux autres régimes :

- les engagements de retraite sous forme de rentes, à titre principal ou complémentaire (principalement France et Allemagne) ainsi que les indemnités de départ à la retraite (principalement France et Japon) ;
- les régimes de couverture des frais médicaux des salariés retraités.

L'estimation des engagements liés aux régimes à prestations définies est effectuée par des actuaires, conformément à la norme IAS 19 révisée, présentée ci-après :

Les engagements sont déterminés selon la méthode des « unités de crédit projetées ». Ils tiennent compte d'hypothèses actuarielles, notamment de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel et de taux de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont énoncées en note 15.3.2 ci-après.

Afin de déterminer le taux d'actualisation, après analyse des différents taux existants sur le marché et en accord avec la définition d'IAS 19R, une moyenne estimée basée sur les indices au 31 décembre 2020 Iboxx Corporate AA et Bloomberg (euro, dollar et livre sterling) a été retenue, prenant en compte les durations moyennes de nos plans lorsqu'elles diffèrent des durées observables des obligations utilisées pour ces indices.

Les engagements de retraite sont présentés au bilan pour leur montant global, net de la juste valeur des actifs détenus au travers de fonds.

L'impact lié au coût des services rendus dans l'exercice et au coût financier net du rendement du fonds est constaté en résultat opérationnel courant.

Les impacts des variations des écarts actuariels liés aux engagements et aux actifs détenus au travers de fonds (hypothèses actuarielles et effets d'expérience) sont constatés immédiatement en autres éléments du résultat global, pour leur montant net d'impôt. Ils ne sont pas recyclables en résultat.

Les impacts des changements de régime et de liquidation sont constatés immédiatement en résultat consolidé.

Le rendement attendu du fonds constaté en résultat consolidé est calculé en utilisant le taux d'actualisation retenu pour l'estimation de l'engagement global.

Des tests de sensibilité sont effectués pour apprécier la sensibilité de l'engagement à la variation de certaines hypothèses actuarielles (cf. note 15.3.8).

Le Groupe n'est pas concerné par l'interprétation IFRIC 14 (plafonnement et cotisations minimum).

15.3.1.3 Autres avantages à long terme

Ils incluent notamment les primes d'ancienneté et médailles du travail. Les engagements correspondants sont constatés en tenant compte d'hypothèses actuarielles lorsque leur impact est significatif. Les écarts actuariels et les coûts des services passés sont constatés immédiatement en résultat.

15.3.2 Hypothèses retenues

Les engagements de retraite et assimilés concernent essentiellement la France. Ces engagements sont déterminés par des actuaires en utilisant un certain nombre d'hypothèses.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	France	
	31/12/2020	31/12/2019
Taux de croissance attendu des salaires	2,00 %	2,00 %
Taux d'actualisation	0,90 %	1,00 %
Duration moyenne des régimes	12,6	12,9

Le taux de rendement attendu des fonds correspond au taux d'actualisation des engagements de retraites, conformément à IAS 19 révisée, en fonction de la duration calculée.

15.3.3 Décomposition des provisions pour avantages au personnel

En millions d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Avantages postérieurs à l'emploi	36,7	43,0
Primes médailles du travail	15,7	14,8
TOTAL PROVISIONS AVANTAGES LONG TERME AU PERSONNEL	52,4	57,8

15.3.4 Évolution des provisions pour avantages au personnel postérieurs à l'emploi

En millions d'euros	Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds ^(a)	Provision retraite	Couverture frais médicaux des salariés retraités	Total provision avantages postérieurs à l'emploi
31 DÉCEMBRE 2019	268,1	-226,6	41,5	1,5	43,0
Coût des services rendus	3,8		3,8	0,0	3,8
Coût financier	3,7	-3,3	0,5	0,1	0,5
Départs à la retraite	-99,9	98,4	-1,5	0,0	-1,5
Liquidation régime	-103,6	107,2	3,6		3,6
Cotisation	0,0	-5,8	-5,8		-5,8
Impact résultat opérationnel	-196,0	196,5	0,6	0,1	0,6
Écarts actuariels (Autres éléments du résultat global)	6,3	-13,0	-6,7	0,0	-6,7
Autres mouvements dont effets de change	-3,3	3,4	0,1	-0,1	-0,1
31 DÉCEMBRE 2020	74,9	-39,6	35,3	1,4	36,7

(a) Fonds et versements programmés.

(b) Dont incidences de la liquidation du régime de retraite à prestation définie pour les salariés de bioMérieux Inc pour -98,0 millions d'euros en départs à la retraite et -103,0 millions d'euros sur le changement de régime. Cf. note 1.2.4.

En millions d'euros	Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds ^(a)	Provision retraite	Couverture frais médicaux des salariés retraités	Total provision avantages postérieurs à l'emploi
31 DÉCEMBRE 2018	227,3	-200,5	26,7	1,6	28,3
Coût des services rendus	-6,8		-6,8	0,0	-6,8
Coût financier	8,3	-7,8	0,6	0,1	0,6
Départs à la retraite	-9,9	8,4	-1,5	-0,1	-1,7
Cotisation	0,0	-2,3	-2,3		-2,3
Impact résultat opérationnel	-8,4	-1,7	-10,1	-0,1	-10,1
Écarts actuariels (Autres éléments du résultat global)	45,3	-21,8	23,5	0,0	23,5
Autres mouvements dont effets de change	3,7	-2,5	1,2	0,0	1,2
31 DÉCEMBRE 2019	268,1	-226,6	41,5	1,5	43,0

(a) Fonds et versements programmés.

15.3.5 Charge nette de l'exercice des avantages postérieurs à l'emploi

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Coûts des services	3,8	-6,8
Rendement des fonds	-3,3	-7,8
Coûts financiers sur engagement	3,7	8,3
TOTAL	4,3	-6,2

Pour rappel, au 31 décembre 2019, l'impact des avantages postérieurs à l'emploi représente un produit net de 6,2 millions d'euros compte tenu notamment de l'incidence du gel des droits à la retraite des salariés de bioMérieux Inc.

15.3.6 Engagement net par pays

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2020		Total
	France	Autres pays	
Valeur actualisée des engagements	41,6	33,4	75,0
Juste valeur des fonds ^(a)	-27,0	-12,6	-39,6
Provision de retraite	14,7	20,7	35,4
Couverture des frais médicaux des salariés retraités	0,0	1,3	1,3
TOTAL DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	14,7	22,0	36,7
Médailles du travail	15,7	0,1	15,7
TOTAL PROVISION POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES LONG TERME	30,3	22,1	52,4

(a) Fonds ou versement programmé.

15.3.7 Informations sur les actifs financiers

Les actifs financiers concernent principalement la France.

15.3.7.1 Allocation des fonds

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
	France	France
Actions	1,4	1,6
Obligations	23,6	22,4
Autres	2,0	2,4
TOTAL	27,0	26,4

15.3.7.2 Rendement réel des fonds

	Rendement 2020	Rendement 2019
France	2,1 %	2,5 %

15.3.8 Autres informations

L'échéancier des paiements futurs des prestations de retraite au 31 décembre 2020 se présente comme suit :

<i>En %</i>	Paiements futurs de prestations <i>(en % de l'engagement net)</i>
Inférieur à 1 an	6 %
De 1 à 5 ans	30 %
Plus de 5 ans	64 %

Cet échéancier est proche de celui calculé en 2019.

Une partie de ces paiements sera financée par les fonds. Les cotisations versées sont décidées annuellement.

Une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation aurait un impact favorable de 7,8 % environ sur le montant des engagements (soit 5,7 millions d'euros).

15.4 Autres provisions

15.4.1 Provisions pour litiges

Le Groupe est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité et dont les plus importants sont résumés ci-après. Sur la base des informations dont il dispose, le Groupe estime que ces litiges n'auront pas une influence significativement défavorable sur la continuité de son exploitation. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante. La provision pour litiges couvrant l'ensemble des contentieux dans lesquels le Groupe est impliqué, s'élève à 6,1 millions d'euros au 31 décembre 2020, contre 7,0 millions d'euros au 31 décembre 2019 (hors litiges fiscaux détaillés en note 15.4.2).

En dehors des litiges fiscaux expliqués ci-dessous, les litiges incluent principalement des contentieux avec des distributeurs suite à la résiliation de leurs contrats de distribution. Le montant des décaissements probables à verser au titre des indemnités réclamées par les distributeurs a été provisionné.

15.4.2 Contentieux et risques fiscaux

Les passifs liés aux contentieux et risques fiscaux sont enregistrés sur la ligne « Dette d'impôt exigible » (cf. note 17), les intérêts de retard sont enregistrés sur la ligne « Autres dettes » (cf. note 17).

Les pénalités relatives à ces litiges et risques sont quant à elles enregistrées en « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Au 31 décembre 2020, les risques fiscaux (comprenant les différents éléments listés ci-dessus) s'élèvent à 8,6 millions d'euros.

Contrôles fiscaux en Italie

À l'issue de deux contrôles fiscaux en Italie au titre respectivement des exercices 2004 à 2007 et 2009 à 2010, la société bioMérieux Italie a fait l'objet de notifications de redressement relatives aux prix de transfert et à la quote-part de frais communs mis à la charge de la filiale italienne.

Dans le cadre de ce litige, le Groupe a demandé l'ouverture de deux procédures amiables (Mutual Agreement Procedure) entre les autorités compétentes en France et en Italie : l'une relative à la période 2004 à 2007 et l'autre relative à la période 2009-2010.

Ces procédures ont été ouvertes sur le fondement de la Convention européenne d'arbitrage du 23 juillet 1990 telle que modifiée par le protocole du 25 mai 1999. Le but de ces procédures est de se prémunir contre le risque de double imposition par les différents États membres en raison de la correction à la hausse des bénéfices d'une de ces entreprises dans un État membre (en matière de prix de transfert). Cette neutralisation ne concerne pas les pénalités ni les intérêts de retard.

Pour la période 2004 à 2007, les autorités compétentes française et italienne ont trouvé un accord amiable au cours de l'exercice 2016. Cet accord qui a été accepté par le Groupe, supprime le redressement de 2004 et limite les bases des redressements ultérieurs. L'administration italienne à ce jour n'a pas émis d'avis d'imposition relatif aux redressements maintenus au titre de 2005, 2006 et 2007 suite à l'accord MAP de 2016.

Pour la période 2009 à 2010, un accord entre l'Italie et la France a été trouvé en septembre 2020. Par cet accord, les autorités italiennes ont abandonné l'intégralité des redressements initiaux.

En parallèle, les redressements effectués sur les flux commerciaux entre l'Italie et la filiale américaine du Groupe (ainsi que sur d'autres éléments moins significatifs) continuent de faire l'objet d'un contentieux de droit local italien pour la période 2004 à 2007 d'une part, puis pour la période 2009 & 2010 d'autre part. Concernant la période 2004 à 2007, après une décision défavorable en appel, le Groupe a formé en mai 2020 un recours devant la Cour Suprême. La durée de cette procédure ne peut pas être estimée à ce stade. Concernant la période 2009-2010, aucune décision n'a encore été prise en première instance.

Au 31 décembre 2020, un passif correspondant à sa meilleure estimation des conséquences des procédures restant en cours figure dans les comptes du Groupe.

15.4.3 Autres provisions pour risques et charges

US Medical Network

BioFire Diagnostics a été assignée par la société US Medical Network qui lui demande l'arrêt de l'utilisation de logiciels et de fichiers clients, réputés lui appartenir. Cette société a fait des demandes préliminaires et bioMérieux a comptabilisé une provision qui correspond à sa meilleure estimation du risque. Compte tenu de la situation sanitaire, le procès qui devait se tenir en février 2021, est décalé. Par ailleurs, la procédure est suspendue jusqu'à nouvelle décision du juge.

Manovra Sanità

Cette loi, votée en août 2015 en Italie, prévoit que les fournisseurs de santé prennent en charge à hauteur de 40 % le différentiel entre le budget de dépenses de santé de chaque province et les dépenses réelles encourues. À ce jour, aucun décret d'application n'a été voté. Toutefois, conformément à la pratique de place, la provision pour risque déjà enregistrée en 2016 a été mise à jour au 31 décembre 2020.

Autres provisions pour risques

Elles portent sur divers risques identifiés ainsi que sur les coûts liés à l'arrêt de l'exploitation de certaines gammes.

15.5 Actifs et passifs éventuels

Tests de diagnostic de la maladie de Lyme

Comme indiqué dans la note 15.5 de l'annexe aux comptes consolidés 2019, bioMérieux, comme d'autres laboratoires, a été assignée devant le Tribunal de Grande Instance de Paris en vue d'obtenir réparation d'un préjudice d'anxiété qui serait « généré par l'absence de fiabilité des tests sérodiagnostics » de la maladie de Lyme. À date, la procédure civile, toujours en cours, initiée par 45 demandeurs, en compte 93 suite à la jonction de nouvelles assignations identiques. bioMérieux s'oppose aux demandes de l'assignation qu'elle considère infondée, alors que le test sérodiagnostic fabriqué par bioMérieux est conforme à la réglementation applicable, ainsi qu'à l'état des connaissances scientifiques, et aux recommandations issues des sociétés savantes et consensus d'experts, aux niveaux national, européen et international.

À ce stade de la procédure, il n'est pas possible d'estimer de façon fiable le risque encouru par le Groupe. Aucune évolution notable de ce litige n'est intervenue en 2020.

NOTE 16 ENDETTEMENT NET – TRÉSORERIE**16.1 Tableau des flux de trésorerie consolidés**

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon la recommandation de l'Autorité des normes comptables n° 2013-03 du 7 novembre 2013.

Il distingue :

- les flux liés à l'activité ;
- les flux liés aux activités d'investissement ;
- les flux liés aux opérations de financement.

Les flux liés aux activités d'investissement incluent le montant de la trésorerie nette des sociétés acquises ou cédées à la date de leur entrée ou de leur sortie du périmètre

de consolidation, et tiennent compte des dettes sur immobilisations/créances sur cessions d'immobilisations.

La trésorerie nette correspond au net des positions débitrices et créditrices.

Le tableau de flux de trésorerie fait apparaître l'excédent brut d'exploitation avant impôt et dotations aux amortissements. L'EBITDA n'étant pas un agrégat défini par les normes IFRS, et son mode de calcul pouvant différer selon les sociétés, il est précisé que l'excédent brut d'exploitation avant impôt et dotations aux amortissements d'exploitation correspond à la somme du résultat opérationnel courant et des dotations nettes aux amortissements d'exploitation.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Méthode additive développée		
● Résultat net	402,7	269,7
● Produits et charges non courants et amortissements du prix d'acquisition de Biofire	59,7	17,8
● Coût de l'endettement financier net	25,0	20,6
● Autres produits et charges financiers	3,5	2,5
● Charge d'impôt	121,5	77,8
● Participations dans les entreprises associées	0,2	0,0
● Dotation nette aux amortissements d'exploitation – provisions non courantes	210,8	189,5
EBITDA (AVANT PRODUITS ET CHARGES NON RÉCURRENTS)	823,5	577,9
Méthode additive simplifiée		
● Résultat Opérationnel Courant Contributif ^(a)	612,5	388,5
● Participations dans les entreprises associées	0,2	0,0
● Amortissements d'exploitation	210,8	189,5
EBITDA (AVANT PRODUITS ET CHARGES NON RÉCURRENTS)	823,5	577,9

(a) Le résultat opérationnel courant contributif correspond au résultat opérationnel courant hors charge d'amortissement des actifs incorporels de BioFire reconnus dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition.

Le cash-flow libre disponible est un indicateur clé pour le Groupe. Il est défini comme le flux de trésorerie provenant de l'exploitation ainsi que le flux de trésorerie provenant de l'investissement hors trésorerie nette provenant des acquisitions et cessions de filiales.

16.2 Commentaires sur le tableau de flux de trésorerie**Flux liés à l'activité**

L'EBITDA a atteint 823 millions d'euros en 2020, soit 26,4 % du chiffre d'affaires, en hausse de 42 % comparé aux 578 millions d'euros de 2019. Cette hausse reflète la progression du résultat opérationnel courant contributif et des dotations aux amortissements et provisions d'exploitation.

Les décaissements d'impôt ont représenté 116 millions d'euros, en hausse par rapport aux 82 millions d'euros versés l'année précédente, essentiellement du fait de la croissance des résultats.

Au cours de l'année 2020, le besoin en fonds de roulement a augmenté de 86 millions d'euros. Cette évolution résulte notamment des éléments suivants :

- le niveau de stock a progressé de 83 millions d'euros en 2020, en ligne avec l'activité ;
- les créances clients ont augmenté de 80 millions d'euros, en lien avec la forte croissance de l'activité avec un délai de recouvrement resté stable ;
- les dettes fournisseurs ont légèrement augmenté de 5 millions d'euros ;
- les autres éléments du besoin en fonds de roulement s'améliorent de 72 millions d'euros, du fait de l'augmentation des dettes fiscales et sociales, dans un contexte de hausse des rémunérations variables et de l'intéressement.

Pour répondre aux enjeux de solidarité et de responsabilité qu'imposait la pandémie de COVID-19, le Groupe a versé en mécénat 22 millions d'euros et 20 millions d'euros à un fonds de dotation.

Au terme de l'exercice 2020, la génération de trésorerie d'exploitation a atteint 583 millions d'euros, en hausse de 43 % par rapport aux 408 millions d'euros enregistrés sur l'exercice précédent.

Flux liés aux opérations d'investissement

Comme attendu, les décaissements liés aux investissements ont représenté environ 9 % du chiffre d'affaires, soit 278 millions d'euros au terme de l'année 2020 contre 273 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. Parmi les investissements principaux, il convient de mentionner l'accroissement de la capacité de production de BioFire à Salt Lake City.

Dans ce contexte, le cash-flow libre a atteint 328 millions d'euros en 2020 contre environ 150 millions d'euros en 2019.

Les acquisitions d'immobilisations financières, nettes des cessions, se sont élevées à 10 millions d'euros en 2020, principalement liées à des prises de participation minoritaires.

Flux liés aux opérations de financement

bioMérieux a souscrit en juin 2020, un nouveau placement privé obligataire de 200 millions d'euros auprès d'un investisseur européen de premier rang qui se décompose en deux souches : l'une de 145 millions d'euros à 7 ans et l'autre de 55 millions d'euros à 10 ans, portant un coupon annuel global de 1,61 %.

Ainsi, l'endettement net du Groupe au 31 décembre 2020 s'établit à 92 millions d'euros, contre 317 millions d'euros au 31 décembre 2019.

IFRS 16

Conformément aux dispositions de la norme, les flux de financement ne comprennent que les remboursements de la dette liée aux obligations locatives, qui s'élèvent à 30,5 millions d'euros au 31 décembre 2020, contre 26,6 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Les intérêts versés liés aux dettes financières sur obligations locatives sont présentés en flux d'exploitation, comme les autres intérêts versés sur emprunts.

16.3 Évolution de la dette

Aucune dette financière n'est constatée ou réestimée à sa juste valeur, à l'exception des dettes liées aux compléments de prix, constatées et réévaluées à chaque clôture à leur juste valeur telle que définie contractuellement (cf. note 27).

Aucune restructuration de dettes n'est intervenue sur les exercices présentés. De même, les dettes en cours au 31 décembre 2019 n'avaient pas fait l'objet de restructurations dans le passé.

Au 31 décembre 2020, après la distribution de 22,5 millions d'euros de dividendes aux actionnaires de bioMérieux SA, l'endettement net du Groupe s'élève à 92,2 millions d'euros principalement constitué par l'emprunt obligataire décrit ci-dessous et des dettes sur obligations locatives liées à la norme IFRS 16 (97,4 millions d'euros).

En juin 2020, bioMérieux a contracté un emprunt obligataire pour un montant de 200 millions d'euros dont 145 millions d'euros remboursables dans 7 ans avec un coupon annuel de 1,5 % et 55 millions d'euros remboursables dans 10 ans avec un coupon annuel de 1,9 % (voir note 1.2.3).

Cet emprunt figure au bilan au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif intégrant les frais d'émission, pour un montant de 199,6 millions d'euros.

Par ailleurs, en octobre 2013, bioMérieux avait procédé à une émission obligataire auprès d'investisseurs institutionnels pour un montant de 300 millions d'euros sur une durée de 7 ans, remboursable in fine pour le même montant. Cet emprunt a été remboursé en octobre 2020.

bioMérieux SA bénéficie également au 31 décembre 2020 d'un prêt syndiqué non tiré d'un montant de 500 millions d'euros mis en place en 2017 et dont la maturité a été portée à janvier 2024 suite à l'exercice de deux options d'extension.

Par ailleurs, afin de satisfaire aux besoins généraux de financement de bioMérieux SA et de ses filiales, la Société dispose de deux programmes d'émission de titres négociables. Un programme à court terme qui présente les principales caractéristiques suivantes :

Plafond maximum du programme	500 000 000,00 euros
Durée	Inférieure à 1 an
Montant unitaire minimal des émissions	150 000 euros ou la contrevaletur de ce montant en devises déterminée au moment de l'émission
Devise d'émission	Euro ou toute autre devise autorisée par la réglementation française applicable au moment de l'émission
Agent domiciliataire	CACEIS Corporate Trust
Arrangeur	Credit Agricole Corporate and Investment Bank Aurel BGC BNP Paribas BRED Banque Populaire
Agents placeurs	Credit Agricole Corporate and Investment Bank Crédit Mutuel – CIC Natixis Société Générale ING Belgium Succursale France

Puis un second programme à moyen terme qui présente les principales caractéristiques suivantes :

Plafond maximum du programme	500 000 000,00 euros
Durée	Supérieure à 1 an
Montant unitaire minimal des émissions	150 000 euros ou la contrevaieur de ce montant en devises déterminées au moment de l'émission
Devise d'émission	Euro ou toute autre devise autorisée par la réglementation française applicable au moment de l'émission
Agent domiciliataire	CACEIS Corporate Trust
Arrangeur	Crédit Industriel et Commercial
	Aurel BGC
	BNP Paribas
	BRED Banque Populaire
Agents placeurs	Credit Agricole Corporate and Investment Bank
	Crédit Industriel et Commercial
	Natixis
	Société Générale

Le dossier de présentation financière relatif aux programmes d'émission de titres négociables peut être consulté sur le site de la Banque de France (www.banque-france.fr).

16.4 Échéancier de la dette financière nette

L'échéancier fait apparaître la dette nette ou trésorerie nette. Cet agrégat non normé correspond à la somme des disponibilités et équivalents de trésorerie de maturité inférieure à trois mois, diminuée de la dette financière confirmée et des concours bancaires courants et autres dettes financières non confirmées.

Les reports d'échéances de règlement de dettes financières liées à la crise sanitaire ne sont pas significatives.

L'échéancier est présenté par rapport aux montants comptabilisés au bilan.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2019	Variation au tableau des flux de trésorerie	Variation de dette de put	Dettes locatives et non actifs ^(d)	Écart de conversion	31/12/2020
Disponibilités	241,0	81,1	0,0	0,0	-8,6	313,5
Placements de trésorerie	34,0	41,8			0,0	75,7
Disponibilités et équivalents de trésorerie ^(a)	275,0	122,9	0,0	0,0	-8,6	389,2
Concours bancaires courants ^(b)	-11,0	18,6			-25,5 ^(c)	-17,9
TRÉSORERIE NETTE (A)	264,0	141,5	0,0	0,0	-34,1	371,3
DETTES FINANCIÈRES CONFIRMÉES (B)	581,3	-134,5	-5,2	32,1	-10,2	463,5
<i>dont part à plus de cinq ans</i>	64,3					266,2
<i>entre 1 an et cinq ans</i>	89,4					86,3
<i>à moins d'un an</i>	427,6					111,0
ENDETTEMENT NET (B) - (A)	317,4	-276,0	-5,2	32,1	23,9	92,2

(a) Cf. note 12.2.

(b) Les concours bancaires courants respectent les principes de la norme IAS 7, c'est-à-dire qu'ils sont remboursables à vue.

(c) Ce montant inclut les écarts de conversion liés au cash pool.

(d) Les autres variations en dettes locatives et non actifs sont liées aux nouveaux contrats de location non présentés en flux de financement conformément à la norme.

Au 31 décembre 2020, les dettes financières non courantes sont principalement constituées de l'endettement relatif aux obligations locatives (voir note 16.5 ci-après), du nouvel emprunt obligataire contracté en 2020 pour 199,6 millions d'euros ainsi que le put sur minoritaires Hybiome pour 23,7 millions d'euros.

Les dettes financières courantes sont principalement constituées :

- des titres négociables à court terme pour 35 millions d'euros ;
- de l'emprunt contracté par Shanghai correspondant à un crédit revolving pour 36,1 millions d'euros ;
- de la part à moins d'un an de l'endettement relatif aux obligations locatives (voir note 16.5 ci-après).

En août 2020, une prise de participation supplémentaire a été réalisée dans la société Hybiome (voir note 1.1) et en novembre 2020, la société Hybiome a ouvert son capital à ses collaborateurs ce qui a eu pour conséquence la dilution de la part du Groupe. Ces deux opérations ont conduit à réduire la dette relative à l'option de *put* sur minoritaires de 5,2 millions d'euros.

Les échéanciers de règlement des emprunts en cours à la clôture sont respectés.

Aucun emprunt, dont la mise en place serait effective sur 2021, n'a été signé avant le 31 décembre 2020.

16.5 Incidence des passifs liés aux contrats de location dans les emprunts et dettes financières

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Dettes liées aux contrats de location	127,7	128,5
<i>dont contrats de location avec option d'achat</i>	30,3	34,1
Part à plus de cinq ans	57,6	61,1
<i>dont contrats de location avec option d'achat</i>	11,1	15,0
Entre 1 à 5 ans	45,6	43,4
<i>dont contrats de location avec option d'achat</i>	15,4	15,3
À moins d'un an	24,5	23,9
<i>dont contrats de location avec option d'achat</i>	3,8	3,8

Seules les diminutions d'emprunts sont présentées dans le tableau de flux de trésorerie.

Le montant des intérêts financiers enregistrés au titre des contrats de location selon IFRS 16 s'élève à 2,8 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 3 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Comme indiqué en note 2, il n'y a pas eu sur l'exercice d'aménagements significatifs de loyers.

Comme indiqué en note 6.2.1, les composantes du loyer non intégrées dans le calcul de l'obligation locative, conformément à la norme IFRS 16 (ex. : loyers variables...), ne sont pas significatives.

16.6 Exigibilité anticipée des dettes financières

En cas de changement de contrôle effectif de la Société telle que définie dans la note d'émission, le détenteur d'obligations a la possibilité d'exiger le remboursement de son investissement.

Le prêt syndiqué ainsi que le nouveau placement privé obligataire souscrit en juin 2020 sont assujettis à l'unique ratio : « endettement net/résultat opérationnel courant avant amortissements et dotation », calculé hors incidence de l'application de la norme IFRS 16. Ce ratio, ne devant pas excéder 3,5, est respecté au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, en janvier 2017, bioMérieux SA a renégocié ce prêt syndiqué afin de porter son montant à 500 millions d'euros *in fine* en 2024.

Les autres dettes financières à terme au 31 décembre 2020 sont essentiellement constituées de billets de trésorerie, de financement locaux court-terme, des plans d'actions livrables en trésorerie et de la dette financière relative aux contrats de location de biens immobilisés. Aucun de ces emprunts n'est soumis au respect de ratios financiers.

16.7 Taux d'intérêt

La dette du Groupe, avant mise en place des couvertures, est à taux fixe pour 64 % (297,0 millions d'euros) et le reste à taux variable (166,5 millions d'euros).

La dette à taux fixe est composée :

- des dettes sur obligations locatives (97,4 millions d'euros) à un taux qui correspond pour l'essentiel à des taux d'emprunt marginal (cf. note 6.3.1) ;
- et de l'emprunt obligataire pour 199,6 millions d'euros dont 145 millions d'euros remboursables dans 7 ans avec un coupon annuel de 1,5 % et 55 millions d'euros remboursables dans 10 ans avec un coupon annuel de 1,902 %.

La partie à taux variable de la dette est essentiellement basée sur le taux de la devise plus une marge.

16.8 Décomposition de l'endettement net (trésorerie nette) par devise

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Euros	317,5	268,5
Pesos mexicains	7,5	0,7
Roupie Indienne	6,1	11,1
Yuans chinois	5,1	42,0
Won sud-coréen	3,8	4,9
Rands sud-africains	3,8	5,0
Réals brésiliens	3,4	5,1
Pesos chilien	1,8	1,0
Livres égyptiennes	1,7	0,1
Yens japonais	1,0	5,9
Dollars de Hong Kong	-1,2	-0,9
Zloty polonais	-1,2	-0,7
Couronnes tchèques	-1,2	-1,4
Nouveau Dollar de Taiwan	-1,7	-0,8
Pesos argentins	-1,8	-0,4
Couronnes danoises	-1,9	-1,6
Francs suisses	-2,0	-4,3
Couronnes norvégiennes	-2,2	-1,2
Lire turque	-2,7	-1,5
Couronnes suédoises	-3,1	-4,4
Roubles russes	-5,7	-2,4
Dollars australiens	-7,0	-16,6
Livres anglaises	-8,8	3,7
Dollars US	-218,3	6,9
Autres devises	-0,5	-1,4
TOTAL	92,2	317,4

16.9 Garantie des emprunts

Aucune sûreté réelle sur des éléments d'actif n'a été accordée à un organisme bancaire.

Pour les filiales ayant recours à des financements externes, bioMérieux SA peut être amenée à émettre une garantie à première demande au bénéfice des établissements bancaires octroyant ces facilités.

Les contrats de couverture sont présentés en note 27.

NOTE 17 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs et comptes rattachés	207,1	211,9
Avances et acomptes	13,9	9,6
Dettes fiscales et sociales	327,4	283,3
Produits constatés d'avance	68,7	64,4
Autres dettes	41,7	23,8
Autres dettes d'exploitation	451,7	381,1
Dettes d'impôt exigible ^(a)	44,3	32,3
Dettes sur immobilisations	21,9	35,8
Autres	18,7	23,6
DETTES HORS EXPLOITATION	40,5	59,3

(a) Les dettes d'impôt exigibles incluent l'évaluation des risques fiscaux selon IFRIC 23. Conformément à cette interprétation, les passifs liés aux contentieux et risques fiscaux (hors pénalités et intérêts de retard) sont enregistrés en Dette d'impôt exigible (cf. note 15.4.3).

Le détail des autres passifs liés aux contrats clients est présenté en note 10.

Les dates d'échéance des dettes d'exploitation et hors exploitation sont généralement inférieures à un an, à l'exception de certains produits constatés d'avance. Les autres dettes hors exploitation correspondent principalement à la juste valeur des instruments dérivés passifs (10,5 millions d'euros en 2020, contre 19,1 millions d'euros en 2019, cf. note 27.2).

NOTE 18 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS**18.1 Transactions rémunérées par des paiements en actions et assimilés**

Les transactions rémunérées en actions concernent les plans d'attribution d'actions gratuites de bioMérieux SA décidés par les Assemblées générales mixtes du 28 mai 2015, du 26 mai 2016, du 30 mai 2017, du 17 mai 2018, du 23 mai 2019 et du 30 juin 2020.

La synthèse de la description des plans est présentée ci-après.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des avantages accordés dans ce cadre est constatée en charges sur la période d'acquisition des droits, par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. La charge est basée sur la valeur des actions ou des options à leur date d'attribution, date à laquelle les bénéficiaires sont désignés par l'organe de direction. À chaque arrêté, jusqu'à la fin de la période d'acquisition, la probabilité d'acquisition des droits est appréciée pour tenir compte du respect des conditions de présence et de performance. Les variations éventuelles sont enregistrées en résultat. À la fin de la période d'acquisition des droits, le montant de la charge cumulée est ajustée sur le montant

effectivement acquis, et maintenue dans un compte de réserves spécifiques. Ce compte de réserve spécifique est soldé en cas d'exercice ou de caducité des droits.

Lorsque le plan de paiement en actions se dénoue en trésorerie, la juste valeur du plan est mise à jour à chaque clôture pendant la période d'acquisition des droits. La contrepartie de la charge constatée sur la période d'acquisition des droits est enregistrée en dettes.

En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », l'économie d'impôt correspondante constatée dans les comptes sociaux est rattachée dans les comptes consolidés à l'exercice au cours duquel la charge liée aux attributions d'actions est constatée.

18.2 Plans d'attribution d'actions gratuites

Nombre d'actions	Date d'ouverture des plans				
	2016	2017	2018	2019	2020
Attributions initiales	2 700	40 116	169 685	266 189	126 026
Attributions annulées	1 800	2 043	19 857	57 807	18 982
Actions remises sur l'exercice 2020	900	7 500	0	0	0
Actions restant à remettre au 31 décembre 2020	0	30 573	149 828	208 382	107 044

Le nombre d'actions pour les plans antérieurs à 2017 a été multiplié par trois suite à la division du nominal décidé par l'Assemblée générale mixte de juin 2017.

Au cours des exercices 2016 à 2020, le Conseil d'administration a procédé à l'attribution d'actions existantes au profit de certains membres du personnel salarié et mandataires sociaux.

Ces plans prévoient que les actions ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période d'acquisition des droits allant de trois à quatre ans. Les conditions d'acquisition des droits sont liées à des conditions de présence, et pour certains plans, l'acquisition définitive des actions de performance est subordonnée à l'atteinte d'objectifs basés sur les revenus et le résultat opérationnel ou à l'atteinte d'objectifs spécifiques. La période de conservation n'est plus obligatoire dès lors que la période d'acquisition est de deux ans au moins. Pour les bénéficiaires résidant fiscalement à l'étranger, la période de conservation peut être supprimée sous condition que la période d'acquisition soit de quatre ans.

En 2020, une charge nette de 11,8 millions d'euros a été constatée en frais de personnel au titre des rémunérations en actions y compris les charges liées aux cotisations patronales (contre une charge nette de 10,5 millions d'euros en 2019).

Au 31 décembre 2020 :

- pour 462 326 actions gratuites, la Société a considéré que les conditions de performances seraient atteintes ;
- pour 33 501 actions gratuites, la Société a considéré que les conditions de performance ne seraient pas atteintes.

Compte tenu des 201 533 actions détenues au 31 décembre 2020 en couverture des attributions ci-dessus, la Société devrait racheter au maximum 260 793 actions supplémentaires pour un montant de 30,1 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2020.

La juste valeur des actions correspond au cours de Bourse à la date d'attribution des plans.

18.3 Paiements fondés sur des actions livrables en trésorerie

Le Groupe a mis en place en 2015, 2016 et 2017 des plans de rémunération variable aux États-Unis indexés sur le cours de l'action de bioMérieux (*phantom shares*). Ces primes sont assimilables à des plans d'attribution d'actions gratuites livrables en trésorerie. En raison de la hausse du cours de l'action, l'impact dans les comptes du Groupe au

titre de ces plans est une charge de 43,9 millions d'euros sur l'exercice 2020 contre une charge de 35,6 millions d'euros en 2019. La dette relative à ces plans au 31 décembre 2020 s'élève à 32,1 millions d'euros, contre 39,2 millions d'euros au 31 décembre 2019.

NOTE 19 AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ

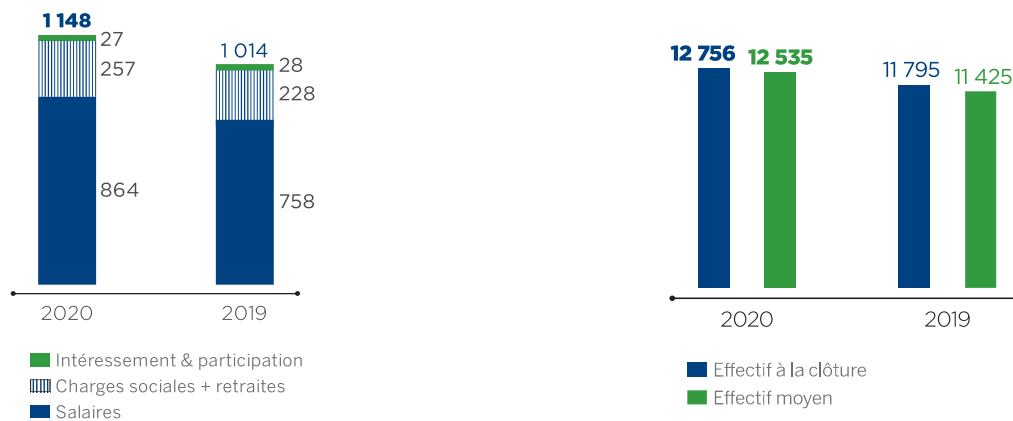
En millions d'euros

	2020	2019
Redevances nettes reçues	3,5	3,4
Crédits d'impôt recherche	30,0	28,9
Subventions de recherche	3,1	1,8
Autres	10,3	11,8
TOTAL	46,9	45,9

Les autres produits liés aux contrats clients correspondent essentiellement aux redevances perçues.

Les autres produits incluent principalement des loyers aux États-Unis pour 5,9 millions d'euros.

En application d'IAS 20, bioMérieux présente le crédit d'impôt recherche comme une subvention inscrite au sein des « autres produits de l'activité ».

NOTE 20 FRAIS DE PERSONNEL

Les salaires prennent en compte la quote-part de la juste valeur des rémunérations fondées sur les actions (cf. note 18).

Les charges sociales prennent en compte les cotisations à des plans de retraite à cotisations définies (10,2 millions d'euros).

L'intéressement concerne uniquement bioMérieux SA.

NOTE 21 DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	31/12/2020	31/12/2019
Amortissements des immobilisations	228,4	207,6
Provisions	15,7	-6,8
Dépréciation des actifs courants	15,9	10,3
Dépréciation des immobilisations financières	0,7	-0,1
TOTAL	260,7	211,0

Les dotations aux amortissements se composent de 210,9 millions d'euros de dotations incluses dans le résultat opérationnel courant contributif, et de 17,5 millions d'euros constatés au titre de l'amortissement de la juste valeur des actifs reconnus dans le cadre de l'acquisition de BioFire.

NOTE 22 CHARGE FINANCIÈRE NETTE**22.1 Principes comptables**

Les charges et produits financiers sont présentés sur deux lignes distinctes :

- le « **Coût de l'endettement financier net** » inclut d'une part les intérêts, les commissions et les écarts de change sur la dette financière, et d'autre part les produits liés aux actifs constatés en disponibilités et équivalents de trésorerie ;
- les « **Autres produits et charges financiers** » comprennent notamment les produits financiers des créances d'instruments vendus en location-financement, l'impact des cessions et des dépréciations des titres non consolidés, les intérêts de retard facturés aux clients, les charges et produits d'actualisation, et la partie non efficace des couvertures de change sur transactions commerciales.

22.2 Coût de l'endettement financier net

En millions d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Frais financiers	-22,3 ^(a)	-19,4
Instruments dérivés de couverture de taux d'intérêts ^(b)	0,8	2,0
Écarts de change	-0,7	-0,5
Intérêts sur dette de location	-2,6	-2,7
TOTAL	-25,0	-20,6

(a) Dont coût financier dans le cadre des financements de recherche de -7,3 millions d'euros au 31 décembre 2020.

(b) Correspond à la variation de la juste valeur des instruments de couverture de taux pris dans le cadre de l'acquisition de BioFire.

Le coût de l'endettement financier comprend principalement les intérêts au titre de l'emprunt obligataire et les intérêts sur les dettes de location (IFRS 16).

22.3 Autres produits et charges financiers

En millions d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur créances de location financement	1,5	1,2
Dépréciation et cession de titres non consolidés	-0,6	0,0
Instruments dérivés de couverture de taux de change ^(a)	-5,8	-4,4
Autres	1,4	0,6
TOTAL	-3,5	-2,5

(a) Correspond à l'effet report/déport des ventes à terme et de l'effet de la valeur temps des options de change, pour lesquels le Groupe n'a pas retenu la possibilité de les traiter en tant que coût de couverture.

Les instruments dérivés de couverture de taux de change correspondent principalement à la part non efficace sur opérations commerciales.

22.4 Écarts de change

Les écarts de change comptables résultent des différences entre le cours de comptabilisation et le cours de règlement (ou de clôture si le règlement n'est pas encore intervenu). Ils ne reflètent qu'une partie de l'incidence des variations monétaires.

Le cours de comptabilisation est le cours du jour de l'opération. Le cours de règlement est, soit le cours du jour de règlement, soit le cours de couverture (hors valeur

temps) si l'opération a préalablement fait l'objet d'une couverture de change.

Les écarts de change comptables relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. Les écarts de change ont affecté le compte de résultat de la façon suivante :

En millions d'euros	Jan 2020 Dec 2020	Jan 2019 Dec 2019
Ventes	-0,3	-0,7
Achats	0,9	-7,1
Financier	-0,7	-0,5
TOTAL	-0,2	-8,4

NOTE 23 AMORTISSEMENTS DES ACTIFS LIÉS À L'ACQUISITION DE BIOFIRE

Afin d'améliorer la lecture du résultat opérationnel, compte tenu de la taille de la transaction, les frais relatifs à l'acquisition des deux sociétés BioFire Diagnostics et BioFire Defense, intégrées pour la première fois aux comptes consolidés du 30 juin 2014, ont été présentés sur une ligne séparée du résultat opérationnel courant.

Cette ligne comprend désormais les amortissements des actifs acquis valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat (technologies) pour 17,5 millions d'euros à fin décembre 2020.

Sur l'exercice 2019, le montant des amortissements des actifs acquis s'élevait à 17,9 millions d'euros.

NOTE 24 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS

24.1 Principes comptables

Les autres produits et charges opérationnels non courants incluent les éléments « significatifs, inhabituels et non récurrents », présentés distinctement pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ils comprennent notamment, lorsqu'ils sont significatifs, les produits nets de cessions d'actifs immobilisés (hors instruments), les coûts de restructuration et les dépréciations liées à des pertes de valeur (cf. note 5).

Les coûts de restructuration (comprenant notamment les indemnités de licenciement) correspondent aux charges constituées au moment de l'annonce officielle des fermetures de site ou des réductions d'activité engagées dans le cadre des activités ordinaires du Groupe, ainsi que des ajustements postérieurs pour tenir compte des coûts effectivement engagés.

24.2 Évolution

Comme indiqué dans la note 1.2.2, le Groupe a reconnu 42,2 millions d'euros en autres charges opérationnelles non courantes dans les comptes en 2020, au titre du mécénat exceptionnel lié à la pandémie de COVID-19 et à la dotation initiale au fonds de dotation bioMérieux, dans le but de soutenir des actions solidaires.

Aucune transaction significative n'avait été reportée en autres produits et charges opérationnels non courants au 31 décembre 2019.

NOTE 25 IMPÔT SUR LES RÉSULTATS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS**25.1 Principes comptables**

La charge d'impôt correspond au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

Les crédits d'impôt (hors crédits d'impôt recherche (cf. note 3.2)), sont présentés en diminution de la charge d'impôt.

Les impôts différés sont calculés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et passifs. Ces différences naissent notamment :

- des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal (provisions non déductibles, participation des salariés...);
- des retraitements pratiqués en consolidation (amortissements dérogatoires, provisions, élimination des profits internes inclus dans les stocks et les immobilisations...);
- des retenues à la source anticipées au titre des distributions de dividendes prévues sur l'exercice suivant ;
- de la détermination de la juste valeur des actifs et passifs des sociétés acquises.

Les variations d'impôts différés sont constatées en résultat, ou en autres éléments du résultat global, en fonction de la comptabilisation du retraitement sous-jacent.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en tenant compte des dates probables de reversement. Ils sont constatés au taux voté (ou quasi voté) pour leur valeur nominale sans actualisation.

Les actifs d'impôts différés provenant des différences temporaires ne sont constatés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, ou lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs. Cette règle est en pratique appréciée, notamment dans le cas de déficits fiscaux reportables, par rapport aux prévisions disponibles arrêtées par la Direction retenues sur les deux années suivantes au plus. Le calcul effectué tient compte des nouvelles dispositions fiscales applicables en matière d'utilisation des déficits fiscaux reportables (plafonnement des utilisations...).

25.2 Analyse de la charge d'impôt

En millions d'euros	2020		2019	
	Impôt	Taux	Impôt	Taux
Impôt théorique au taux de droit commun français	167,9	32,0 %	119,4	34,4 %
• Incidence des produits taxés à taux réduits et des taux d'imposition étrangers	-38,9	-7,4 %	-23,5	-6,9 %
• Incidence des différences permanentes	-0,2	0,0 %	-8,7	-2,5 %
• Impôts de distribution et taxe sur les dividendes versés	0,7	0,1 %	0,4	0,1 %
• Actifs d'impôt non constatés sur pertes reportées	1,6	0,3 %	1,4	0,4 %
• Incidence des crédits d'impôts (CIR) présentés en résultat opérationnel	-8,6	-1,6 %	-8,8	-2,5 %
• Crédits d'impôt (autres que crédits d'impôt recherche)	-1,0	-0,2 %	-2,3	-0,7 %
• Utilisation d'actifs d'impôt antérieurs	0,0	0,0 %	0,0	0,0 %
CHARGE EFFECTIVE D'IMPÔT	121,5	23,2 %	77,8	22,4 %

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 32,02 %, en baisse par rapport à 2019 (34,43 %).

Au 31 décembre 2020, le taux effectif d'impôt (TEI) du Groupe atteint 23,2 %, à comparer à 22,4 % au terme de l'exercice 2019.

En 2020, le TEI du Groupe continue de bénéficier de la déduction Foreign-Derived Intangible Income (FDII) aux États-Unis pour un montant de 7,5 millions d'euros. L'augmentation de ce bénéfice s'explique par la très forte hausse du revenu réalisé par les États-Unis à l'export.

Par ailleurs, le TEI du Groupe en 2020 a été significativement impacté :

- par l'évolution favorable du litige fiscal en Italie : un accord amiable a été trouvé en septembre 2020 entre les autorités compétentes italiennes et françaises dans le

cadre de la MAP (*Mutual Agreement Procedure*) initiée par le Groupe au titre des exercices 2009 et 2010. Sur cette base, certaines provisions ont été reprises et ont généré un impact positif sur le TEI de 3,7 millions d'euros ;

- par l'effet négatif du mécénat exceptionnel et de la dotation initiale au fonds de dotation bioMérieux (cf. note 1.2.2) en France (impact négatif sur le TEI de 8,9 millions d'euros). Le mécénat exceptionnel et la dotation initiale au fonds de dotation ne permettent en effet pas de bénéficier d'un produit d'impôt à taux plein en France puisque :
 - les dons sont non déductibles fiscalement,
 - la réduction d'impôt mécénat se trouve plafonnée à un pourcentage du revenu et est donc limitée à une partie seulement des dons.

Hormis ces deux effets non récurrents, le taux effectif d'impôt du Groupe se serait élevé à 22,3 %. La décroissance de ce taux « standard » s'explique essentiellement par la croissance de la part des États-Unis sur le résultat du Groupe.

Pour rappel, en 2019, le Groupe avait bénéficié de l'impact positif i) des régulations relatives à la Réforme Fiscale américaine publiées en mars 2019 (déduction du

Foreign Derived Intangible Income (FDII) générant un impact de 7,0 millions d'euros dont 3,5 millions d'euros relatif à l'exercice 2018) et ii) de la comptabilisation d'une décote d'incessibilité sur le plan d'actionnariat salarié (impact de 1,8 million d'euros).

La charge d'impôt se répartit ainsi :

En millions d'euros	2020	2019
Impôt courant	129,1	82,7
Impôt différé	-7,6	-4,9
TOTAL	121,5	77,8

25.3 Évolution des impôts différés

En millions d'euros	Impôt différé actif	Impôt différé passif
31 DÉCEMBRE 2018	78,5	134,2
Écarts de conversion	0,9	1,8
Variations de périmètre	6,2	4,4
Variations par le résultat	9,5	4,6
Autres éléments du résultat global	1,4	-4,1
Autres mouvements	2,5	0,3
31 DÉCEMBRE 2019	99,0	141,2
Écarts de conversion	-4,1	-6,9
Variations de périmètre	0,0	0,0
Variations par le résultat	-23,6	-31,2
Autres éléments du résultat global	1,4	2,4
Autres mouvements	-0,2	0,3
31 DÉCEMBRE 2020	72,6	105,8

Les actifs d'impôts différés sont principalement localisés aux États-Unis, où ils résultent :

- de l'activation de pertes reportables et d'avantages fiscaux constatés dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'Astute Medical Inc. et d'Invisible Sentinel Inc. ;
- de différences temporaires d'imposition dues notamment à la non-déductibilité de certaines provisions et à l'élimination des marges en stocks ;
- les impôts différés relatifs aux écritures des autres éléments du résultat global correspondent aux écritures de juste valeur des instruments financiers (0,5 million d'euros en 2020), aux impôts différés rattachés aux écarts actuariels relatifs aux engagements de retraite (-1,3 million d'euros en 2020).

Au 31 décembre 2020, les différences temporelles déductibles et issues de déficits fiscaux qui n'ont pas donné lieu à la reconnaissance d'impôts différés actifs s'élèvent à

26,3 millions d'euros (dont 24,5 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus), représentant une économie potentielle d'impôt de 7,5 millions d'euros (dont 7,1 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus).

Au 31 décembre 2019, les différences temporelles déductibles et issues de déficits fiscaux qui n'ont pas donné lieu à la reconnaissance d'impôts différés actifs s'élevaient à 24,4 millions d'euros (dont 22,6 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus), représentant une économie potentielle d'impôt de 7,2 millions d'euros (dont 6,8 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus).

Les passifs d'impôts différés proviennent principalement de BioFire Diagnostics (39,4 millions d'euros), de bioMérieux SA (24,6 millions d'euros) et d'Hybiome (9,5 millions d'euros), correspondant essentiellement à la comptabilisation à la juste valeur des actifs immobilisés.

NOTE 26 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En milliers d'euros	31/12/2020				31/12/2019									
	Ernst & Young	Grant Thornton	Autres	Total	Ernst & Young	Grant Thornton	Autres	Total						
Certification des comptes	1 152	90 %	603	98 %	207	100 %	1 962	1 167	91 %	580	100 %	211	100 %	1 958
• bioMérieux SA	161	13 %	158	26 %	0 %	318	169	13 %	156	27 %	0 %	325		
• filiales intégrées globalement	991	77 %	446	73 %	207	100 %	1 644	998	78 %	424	73 %	211	100 %	1 633
Services autres que la certification des comptes	130	10 %	11	0 %		130	119	9 %	0	0 %	0	0 %	119	
Audit	1 282	100 %	614	100 %	207	100 %	2 103	1 286	100 %	580	100 %	211	100 %	2 077
Juridique, fiscal, social	0	0 %	0	0 %		0	0	0 %	0	0 %		0		
Autres	0	0 %	0	0 %		0	0	0 %	0	0 %		0		
Autres prestations	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0
TOTAL	1 282	100 %	614	100 %	207	100 %	2 103	1 286	100 %	580	100 %	211	100 %	2 077

NOTE 27 INSTRUMENTS FINANCIERS : ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

27.1 Comptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers concernent les actifs financiers, les passifs financiers, et les instruments dérivés (swaps, opérations à terme...).

Les instruments financiers apparaissent dans plusieurs rubriques du bilan : actifs financiers non courants, autres actifs non courants, clients, autres créances et autres dettes (ex : variation de juste valeur des dérivés), dettes financières courantes et non courantes, fournisseurs, disponibilités et équivalents de trésorerie.

Actifs financiers

La norme IFRS 9 ventile les actifs financiers en trois catégories. Ces catégories sont décrites dans la note 7 « Actifs financiers non courants ».

Les actifs financiers courants (hors actifs liés aux dérivés) sont uniquement des actifs évalués au coût amorti.

Passifs financiers

Les dettes financières sont constatées au coût amorti, à l'exception des dettes sur compléments de prix, réévaluées à chaque clôture à leur juste valeur telle que définies contractuellement.

Les autres passifs financiers intégrés dans les autres rubriques du passif courant et non courant concernent essentiellement les dettes fournisseurs, et sont constatés au coût amorti, qui en pratique correspond au coût.

Pour information les seuls passifs comportant une composante financement significative sont les engagements de fin de carrière, et des passifs liés aux indemnités de départ en Italie.

Reclassements d'actifs et de passifs financiers

Il n'a pas été effectué de reclassements d'actifs et de passifs financiers sur les exercices présentés entre les différentes catégories présentées ci-dessus.

Instruments dérivés

Le Groupe a mis en place des instruments de couverture du risque de taux et de change répondant à la définition de couverture telle que prévue dans la norme IFRS 9, et en phase avec sa politique générale de gestion des risques (relation de couverture clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture, efficacité démontrée, instrument de couverture éligible, absence de risques crédit dominant...).

En pratique, les instruments de couverture correspondent principalement à des produits simples couvrant un seul risque (swaps, ventes à terme, options...), dont les principales caractéristiques (taux de référence, échéances de versement des intérêts...) sont adossées aux éléments couverts.

Les instruments de couverture sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur. Ils sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur, comptabilisés au bilan en créances et dettes hors exploitation. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation (IFRS 13). La juste valeur des instruments dérivés de change est déterminée en utilisant des techniques de valorisation communément admises sur les marchés et basées sur des données de marché observables (taux d'intérêts, cours de change, volatilité implicite observable). La juste valeur correspond généralement à un niveau 2 de juste valeur.

La contrepartie de la juste valeur dépend du dérivé et de la relation de couverture :

- les variations de juste valeur des dérivés non éligibles à la définition d'instruments de couverture sont constatées en résultat. Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de juste valeur (ex : couverture de créances et dettes en devises) sont constatées en totalité en résultat, de manière symétrique par rapport à l'élément couvert ;
- les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de flux de trésorerie (couverture de transactions commerciales futures en devises, principalement sous forme d'opérations à terme) sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat, pour la partie non efficace (principalement valeur temps pour les opérations de change à terme). Les montants constatés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat de manière symétrique, lors de la comptabilisation de l'élément couvert.

Présentation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur

Conformément à la norme IFRS 13, les instruments financiers sont présentés en trois niveaux (cf. note 27.2), selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- niveau 1 : juste valeur calculée par référence à des prix cotés non ajustés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques ;
- niveau 2 : juste valeur calculée par référence à des données observables de marché pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (prix cotés de niveau 1 ajustés), soit indirectement à savoir des données dérivées de prix ;
- niveau 3 : juste valeur calculée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (exemple : prix sur un marché inactif ou la valorisation sur la base de multiples pour les titres non cotés).

27.2 Évolution

La ventilation des actifs et passifs financiers selon les catégories prévues par la norme IFRS 9 catégories « extra-comptables » (cf. note annexe 27.1), et la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs, sont données dans le tableau ci-dessous (hors créances et dettes fiscales et sociales) :

	31 décembre 2020						
	Actifs à la juste valeur par résultat (hors dérivés)	Titres non consolidés avec variation de juste valeur par autres éléments du résultat global	Créances, dettes, emprunts au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
<i>En millions d'euros</i>							
Actifs financiers							
Titres non consolidés		39,9			39,9	39,9	1 – 3
Autres immobilisations financières			10,7		10,7	10,7	-
Autres actifs non courants			14,3		14,3	14,3	-
Instruments dérivés – actifs				7,3	7,3	7,3	2
Clients et comptes rattachés			597,9		597,9	597,9	-
Autres créances			20,3		20,3	20,3	-
Disponibilités et placements de trésorerie	389,2				389,2	389,2	1
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	389,2	39,9	643,2	7,3	1 079,6	1079,6	
Passifs financiers							
Emprunt obligataire ^(a)			199,6		199,6	206,5	2
Autres financements			152,8		152,8	152,8	2
Instruments dérivés – passifs				10,5	10,5	10,5	2
Dettes financières courantes			128,9		128,9	128,9	2
Fournisseurs et comptes rattachés			207,1		207,1	207,1	-
Autres passifs courants			146,2		146,2	146,2	-
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	-	-	834,6	10,5	845,1	852,0	

(a) La valeur comptable de l'emprunt obligataire s'entend nette des frais et primes d'émission.

Les niveaux 1 à 3 correspondent à la hiérarchie de détermination de la juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13 (cf. note 27.1).

Les actifs et passifs financiers constatés à la juste valeur concernent en pratique essentiellement certains titres, les placements de trésorerie et les instruments dérivés. Dans les autres cas, la juste valeur est indiquée pour information dans le tableau ci-dessus.

Aucun niveau d'évaluation n'est indiqué lorsque la valeur nette comptable est proche de la juste valeur.

bioMérieux traite les instruments financiers dérivés dans le cadre de contrats-cadres qui prévoient la compensation en cas de défaut d'une contrepartie. L'effet de la prise en compte de ces accords de compensation sur la juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2020 conduit à une exposition nette négative de 11,8 millions d'euros (contre une exposition nette de 11,7 millions d'euros en 2019).

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2020. Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les créances clients (cf. note 9) et les actifs financiers non courants (cf. note 7).

31 décembre 2019							
En millions d'euros	Actifs à la	Titres non	Créances,	Instruments	Valeur	Juste	Niveau
	juste valeur	avec variation					
	par résultat	de juste valeur	dettes,	dérivés			
	(hors	par autres	emprunts				
	dérivés)	éléments du	au coût				
		résultat global	amorti				
Actifs financiers							
Titres non consolidés		31,5			31,5	31,5	1 – 3
Autres immobilisations financières			10,4		10,4	10,4	-
Autres actifs non courants			16,1		16,1	16,1	
Instruments dérivés – actifs				7,4	7,4	7,4	2
Clients et comptes rattachés			552,1		552,1	552,1	-
Autres créances			6,6		6,6	6,6	-
Disponibilités et placements de trésorerie	275,0				275,0	275,0	1
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	275,0	31,5	585,2	7,4	899,1	899,1	
Passifs financiers							
Emprunt obligataire ^(a)			299,6		299,6	306,2	1
Autres financements			153,7		153,7	153,7	2
Instruments dérivés – passifs				19,1	19,1	19,1	2
Dettes financières courantes			139,0		139,0	139,0	2
Fournisseurs et comptes rattachés			211,9		211,9	211,9	-
Autres passifs courants			69,2		69,2	69,2	-
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	-	-	873,4	19,1	892,5	899,1	

(a) La valeur comptable de l'emprunt obligataire s'entend nette des frais et primes d'émission.

Au 31 décembre 2020, la variation des instruments financiers de niveau 3 selon IFRS 13 (cf. note 27.1) s'analyse comme suit :

En millions d'euros	Titres non consolidés
31 DÉCEMBRE 2018	22,3
Changement de niveau 3 à 2	
Gains et pertes enregistrés en résultat	
Gains et pertes enregistrés en autres éléments du résultat global	-0,4
Acquisitions	5,2
Cessions	
Variations de périmètre, change et divers	
31 DÉCEMBRE 2019	27,1
Changement de niveau 3 à 2	
Gains et pertes enregistrés en résultat	
Gains et pertes enregistrés en autres éléments du résultat global	
Acquisitions	9,3
Cessions	
Variations de périmètre, change et divers	
31 DÉCEMBRE 2020	36,5

NOTE 28 GESTION DES RISQUES**28.1** Risque de change**28.1.1** Politique du Groupe

Plus des deux tiers de l'activité du Groupe étant exercée en dehors de la zone Euro, ses revenus, ses résultats et son bilan peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres devises. Les revenus subissent, en particulier, les mouvements du taux de change entre l'euro et le dollar américain (environ 48 % des revenus en 2020) et, de façon plus ponctuelle, d'autres devises.

Toutefois, compte tenu notamment de l'implantation significative du Groupe aux États-Unis, certaines dépenses d'exploitation sont réglées en dollars, venant ainsi éliminer en partie les effets des variations du dollar sur le résultat d'exploitation.

Les devises autres que l'euro et le dollar représentent 28 % des revenus du Groupe. Cependant, les coûts encourus dans ces autres devises étant limités, le résultat d'exploitation du Groupe est largement exposé aux variations de ces monnaies. Cette exposition est répartie sur environ 20 devises, et aucune d'entre elles ne représente plus de 8 % des revenus du Groupe. Cette exposition ne devient donc significative que si plusieurs de ces devises varient contre l'euro dans le même sens, sans phénomène de compensation.

La politique actuelle du Groupe est de chercher à se prémunir contre les incidences des fluctuations de change sur son résultat net par rapport à son budget. En fonction de leur disponibilité et de leur coût, le Groupe peut avoir recours à des instruments de couverture pour limiter les risques liés à la fluctuation des taux de change. Sa pratique actuelle est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des risques analogues. Les couvertures sont mises en place dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les filiales de distribution sont actuellement principalement facturées dans leur devise par les entités de production (sauf impossibilité réglementaire), ce qui permet une centralisation du risque de change transactionnel sur ces dernières.

Dans la mesure du possible, l'endettement financier fait l'objet de couvertures lorsqu'il n'est pas libellé dans la devise du pays concerné, de manière à neutraliser le risque de change comptable correspondant. Toutefois, lorsque ces couvertures sont amenées à être prorogées en cours de prêt, leur débouclage et remise en place simultanée déclenchent la comptabilisation de gains ou pertes de change qui s'annulent en cumulé sur la durée du prêt, mais peuvent entraîner des gains ou pertes de change significatifs sur un exercice donné.

Outre l'impact sur les résultats du Groupe, la variation des taux de change peut entraîner des fluctuations de ses capitaux propres : en effet, du fait de son implantation mondiale, beaucoup de ses actifs et passifs sont comptabilisés en dollars ou dans d'autres devises. À ce jour, le Groupe ne couvre pas ce risque de change patrimonial.

Les opérations de couverture consistent principalement en des ventes ou achats de devises à terme, et en des couvertures optionnelles (avec une échéance inférieure à 12 mois au 31 décembre 2020). Le détail des couvertures est présenté en note 28.1.3.

Le Groupe n'a pas identifié une augmentation significative des risques (risques de liquidité, risques de crédit...) liés à la pandémie COVID-19.

28.1.2 Exposition des revenus au risque de change

En millions d'euros

	31/12/2020		31/12/2019	
Zone Euro	760	24 %	706	26 %
Autres devises				
Dollars ^(a)	1 506	48 %	1 142	43 %
Renminbi	207	7 %	222	8 %
Roupi indienne	67	2 %	67	3 %
Livre anglaise	65	2 %	54	2 %
Yen japonais	64	2 %	52	2 %
Dollar canadien	58	2 %	41	2 %
Won coréen	39	1 %	40	2 %
Dollar australien	31	1 %	32	1 %
Real brésilien	28	1 %	36	1 %
Autres devises	311	10 %	282	11 %
SOUS-TOTAL		76 %		74 %
TOTAL	3 118	100 %	2 675	100 %
Sensibilité	-24		-20	

(a) Dollars des États-Unis et de Hong Kong.

La sensibilité présentée ci-dessus correspond à l'impact sur les revenus d'une appréciation instantanée de 1 % du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises.

Éléments de situation nette

Une appréciation instantanée de 10 % du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises se traduirait par l'impact suivant :

	2020	2019
Résultat net	-54,0	-41,7
Capitaux propres ^(a)	-176,0	-146,9

(a) Conversion au taux de clôture.

Exposition des créances et des dettes

La position du Groupe au 31 décembre 2020 sur le dollar américain et sur les quatre principales devises exposées est donnée dans le tableau suivant :

En millions de devises	USD	CNY	INR	JPY	CAD
Actifs en devises	40	214	1 315	2 150	23
Passifs en devises	-10	-1	0	0	0
Position de change avant couverture	30	214	1 315	2 150	23
Couverture	11	48	179	368	2
Position de change après couverture	19	165	1 136	1 782	21
En millions d'euros					
Position de change après couverture	16	21	13	14	13
SENSIBILITÉ	-1,4	-1,9	-1,1	-1,3	-1,2

La sensibilité présentée ci-dessus correspond à l'impact d'une hausse instantanée de 10 % du cours de change sur la position nette de change au 31 décembre 2020, après prise en compte des couvertures.

Exposition des dettes financières

La dette du Groupe vis-à-vis des tiers est essentiellement libellée en euros.

La politique du Groupe est de favoriser les financements inter compagnies dans la devise de la filiale ; ces prêts sont généralement couverts par des contrats de swaps de change. Lorsqu'il est difficile d'accorder des prêts aux filiales étrangères, le financement se fait avec des banques de premier rang en devises locales.

28.1.3 Instruments de couverture

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2020, mises en place dans le cadre de la politique de couverture du risque de change, sont les suivantes :

Couverture de change au 31 décembre 2020	Échéances		Valeur de marché 2020 ^(a)
	< 1 an	1 à 5 ans	
En millions d'euros			
Couvertures de transactions commerciales			
● Change à terme	63,8	0,0	-0,6
● Options	0,0	0,0	0,0
TOTAL	63,8	0,0	-0,6
Couvertures de transactions commerciales futures			
● Change à terme	458,9	0,0	-1,4
● Options	2,2	0,0	0,0
TOTAL	461,1	0,0	-1,4

(a) Différence entre le cours de couverture et le cours de marché au 31 décembre 2020.

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2019 étaient les suivantes :

Couverture de change au 31 décembre 2019 <i>En millions d'euros</i>	Échéances		Valeur de marché 2019 ^(a)
	< 1 an	1 à 5 ans	
Couvertures de transactions commerciales			
• Change à terme	67,0	0,0	-0,2
• Options	0,4	0,0	0,0
TOTAL	67,4	0,0	-0,2
Couvertures de transactions commerciales futures			
• Change à terme	289,9	0,0	-1,6
• Options	5,9	0,0	0,1
TOTAL	295,8	0,0	-1,5

(a) Différence entre le cours de couverture et le cours de marché au 31 décembre 2019.

Il n'y a pas de couverture sur les investissements nets à l'étranger en cours au 31 décembre 2020.

Les ventes, achats à terme et options en cours au 31 décembre 2020 ont une échéance inférieure à 12 mois.

Le tableau ci-après présente la synthèse des instruments de couverture détenus par le Groupe, ainsi que leur variation de juste valeur :

<i>En millions d'euros</i>	Nature de la couverture	Montant notionnel de la couverture à la clôture	Juste valeur de l'instrument de couverture à la clôture		Variation de juste valeur de l'instrument de couverture sur l'exercice	
			actif	passif	dont part constatée en résultat	dont part constatée en OCI
COUVERTURE DE JUSTE VALEUR						
Risque de taux d'intérêts EUR						
Dette en EUR	swaps de taux					1,2
Dette en EUR	options de taux	-	-	-		
Risque de change						
Créances commerciales en devises	ventes à terme	63,8	0,0	0,6		1,8
Dettes commerciales en devises	achats à terme					
Créances commerciales en devises	options					
Créances financières en devises	ventes à terme	31,2		-		
Dettes financières en devises	achats à terme	272,0		0,4		
COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE						
Risque de taux d'intérêts EUR						
Dette en EUR	swaps de taux					
Risque de taux d'intérêts USD						
Prêt en \$	cross currency swaps					0,1
Risque de change						
Ventes commerciales futures en devises	ventes à terme	458,9		1,4		0,8
Achats commerciaux futurs en devise	achats à terme					0,3
Ventes commerciales futures en devises	options	2,2		-		

Le Groupe ne détient pas d'instruments rentrant dans la catégorie des couvertures d'investissement net.

28.2 Risque de crédit

Réalisant des revenus dans plus de 160 pays auprès d'organismes publics d'états et de clients privés, bioMérieux est exposé à un risque de non-paiement des créances.

La gestion du risque de crédit comprend l'examen préalable de la situation financière pour déterminer une limite de crédit, la mise en place ponctuellement de garanties ou assurances, ainsi que le suivi du délai de règlement et les retards de paiements.

L'impact de la pandémie sanitaire sur le risque de crédit est non significatif en 2020.

La politique du Groupe en terme de dépréciation des créances client est décrite dans la note 9.

Les flux de trésorerie prévisionnels du nouveau placement privé décomposé en deux souches, du crédit-bail immobilier et les paiements contractuels des intérêts se présentent au 31 décembre 2020 de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
EuroPP 7 ans ^(a)	-2,2	-8,7	-149,4
EuroPP 10 ans ^(a)	-1,0	-4,2	-60,2
CBI (TVA comprise)	-4,6	-18,5	-12,7

(a) Flux contractuels de nominal et d'intérêts.

28.4 Risque de taux d'intérêt

28.4.1 Exposition au risque de taux d'intérêt

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant principalement à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre montant à taux fixe et montant à taux variable.

Un nouvel emprunt obligataire à taux fixe a été mis en place sur l'exercice pour 199,6 millions d'euros dont 145 millions d'euros remboursables dans sept ans avec un coupon annuel de 1,5 % et 55 millions d'euros remboursables dans 10 ans avec un coupon annuel de 1,902 %. Aucune couverture n'est donc adossée à ce financement.

Un crédit-bail immobilier indexé à taux variable portant sur un notionnel à l'origine de 44,4 millions d'euros a été mis en place en 2016 pour le financement du Campus de l'Étoile. Aucune couverture n'est adossée à ce financement. Le capital restant dû au 31 décembre 2020 est de 29,1 millions d'euros.

28.5 Risque de contrepartie

Le Groupe n'est pas exposé à ce jour à un risque de crédit significatif. Comme indiqué ci-dessus, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur le risque de crédit. Au 31 décembre 2020, tout comme au 31 décembre 2019, les placements sont exclusivement faits sur des supports à court terme avec une valeur liquidative quotidienne.

Les transactions financières (lignes de crédit, opérations de marché, placements,...) sont effectuées avec des banques de premier rang et le Groupe veille à répartir ses transactions financières sur l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de limiter le risque de contrepartie.

28.3 Risque de liquidité

Les passifs financiers à moins d'un an et à plus d'un an sont présentés au bilan respectivement en passifs courants et non courants.

Le total des actifs financiers courants étant très supérieur au total des passifs financiers courants, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité sur ses actifs et passifs financiers courants.

Dans ce contexte, le seul échéancier donné est celui relatif à la dette financière nette présenté dans la note 16.4.

L'impact de la pandémie sanitaire sur le risque de liquidité est non significatif en 2020.

28.4.2 Instruments de couverture et sensibilité

Sensibilité du résultat liée aux variations du coût de la dette nette induite par des variations de taux d'intérêt court terme

L'impact sur le coût de la dette, calculé en année pleine, d'une variation de taux d'intérêt court terme appliquée à la dette nette à fin d'exercice, après prise en compte des couvertures de taux d'intérêt à cette date est présenté dans le tableau suivant :

<i>En millions d'euros</i>	Résultat
Hausse 50 bp	0,000
Baisse de 50 bp	0,000

Ainsi, aucun ajustement tel que défini par IFRS 13 n'a été appliqué aux actifs financiers au titre du risque de non-recouvrement des actifs.

Toujours dans le cadre de la norme IFRS 13, une analyse a été menée pour apprécier le risque de crédit en lien avec la juste valeur des instruments financiers. Compte tenu des maturités à court terme (moins d'un an) des instruments de couverture de change au 31 décembre 2020, et du rating des contreparties bancaires de bioMérieux, le risque de contrepartie n'est pas matériel.

NOTE 29 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements reçus et donnés, en cours au 31 décembre 2020, sont les suivants :

29.1 Engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe consolidé

- Suite à des opérations d'acquisition cession, le Groupe est soumis à des clauses de révision de prix dont la probabilité d'application n'a pas été jugée suffisante, ou dont le montant n'a pas pu être établi de manière suffisamment fiable à la date de clôture.

29.2 Engagements hors bilan liés au financement de la Société

- Engagements liés aux dettes financières : cf. note 16.3.
- Engagements liés aux instruments dérivés : cf. note 27.

29.2.1 Engagements donnés

- Les garanties bancaires données par le Groupe dans le cadre des appels d'offres auxquels il participe totalisent 138,2 millions d'euros au 31 décembre 2020.

29.2.2 Engagements reçus

- bioMérieux SA bénéficie au 31 décembre 2020 d'un prêt syndiqué non tiré d'un montant de 500 millions d'euros, ayant fait l'objet d'avenants en 2018 portant sa maturité à janvier 2024 (cinq ans avec possibilité de prolongation deux fois une année dont une restant à exercer) (cf. note 16.2).

29.3 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe

29.3.1 Engagements donnés

- bioMérieux Inc. et bioMérieux SA ont conclu avec des tiers différents accords qui impliquent des paiements en fonction de l'avancement des travaux de recherche correspondants ou d'un montant minimum de ventes (3,3 millions d'euros).
- Dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites fixés par le Conseil d'administration, bioMérieux SA, qui détient en portefeuille 201 533 actions en couverture, aurait à acquérir 260 793 actions supplémentaires si l'ensemble des actions promises étaient finalement attribuées. Cet engagement représente un montant de 30,1 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2020.
- bioMérieux SA est partenaire d'un programme de recherche coordonné par l'Institut Mérieux, associant les sociétés bioMérieux, Transgène, Genosafe et l'association Genethon et dont l'objet est de développer une nouvelle génération de diagnostics et de thérapies centrée sur les cancers, les maladies infectieuses et génétiques. Ce programme est désigné « ADNA » (« Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques »). Dans ce cadre, et compte tenu des avenants ayant modifié le programme de recherche initialement retenu, bioMérieux SA s'est engagé dans la réalisation de travaux de recherche et de développement pour un montant estimé de 67,5 millions d'euros couvrant la période 2007 à 2017. Le programme a pris fin en décembre 2017. En contrepartie, bioMérieux SA a reçu des subventions et des aides remboursables pour des montants respectivement de 16,1 millions d'euros et 7,5 millions d'euros. En cas de succès, bioMérieux SA devra rembourser les aides remboursables selon un échancier fonction du revenu réalisé sur certains produits, puis verser un intéressement jusqu'en 2029 (3,4 % de ce revenu).
- Dans le cadre de la construction de sa nouvelle usine, bioMérieux Suzhou biotech en Chine s'est engagé pour 22,2 millions d'euros auprès de fournisseurs.
- Les autres engagements donnés (avals, cautions et garanties hors engagements fermes de loyers) s'élèvent à 2,7 millions d'euros. bioMérieux SA s'est engagée à participer à une levée de fonds dans la société ATI à hauteur de 0,2 million d'euros.

29.3.2 Engagements reçus

- Les autres engagements reçus s'élèvent à 5,9 millions d'euros.

NOTE 30 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES**30.1 Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction**

Le montant global comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2020 au titre des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction (administrateurs et membres du Comité de Direction) s'élève à 9,9 millions d'euros.

Rémunérations des dirigeants	2020	2019
<i>En millions d'euros</i>		
Salaires de base	3,3	5,1
Rémunérations variables	2,1	3,5
Avantages en nature	0,2	0,3
Actions gratuites	2,0	2,9
Jetons de présence	0,0	0,0
Indemnité de départ	2,3	0,5
TOTAL	9,9	12,3

30.2 Autres transactions avec les sociétés liées non consolidées

- L'Institut Mérieux, qui détient 58,9 % de la société bioMérieux SA au 31 décembre 2020, a assuré des prestations de services et recherche pour le groupe bioMérieux, s'élevant à 9,7 millions d'euros sur l'exercice, refacturées à bioMérieux Inc pour 2,6 millions d'euros et BioFire pour 4,2 millions d'euros. Les sociétés du groupe bioMérieux ont refacturé à l'Institut Mérieux 1,2 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte (bioMérieux SA pour 0,9 million d'euros et bioMérieux Inde pour 0,3 million d'euros).
- Le Groupe a fourni aux sociétés du Groupe Mérieux NutriSciences Corp, détenu majoritairement par l'Institut Mérieux, des réactifs et des instruments pour un montant de 10,1 millions d'euros en 2020.
- La société Thera Conseil, détenue à 99,2 % par l'Institut Mérieux, a facturé des prestations à bioMérieux SA pour 1,2 million d'euros au titre de 2020.
- bioMérieux SA a versé au titre de dépenses de mécénat humanitaire, 2,0 millions d'euros à la Fondation Christophe & Rodolphe Mérieux.
- La société ABL détenu à 99,5 % par l'Institut Mérieux, a facturé des matières premières à bioMérieux SA pour 0,9 million d'euros au cours de l'exercice 2020. À l'inverse, bioMérieux Inc a refacturé à la société ABL Inc 3,0 millions d'euros. Par ailleurs, la société ABL bénéficie également d'un prêt de 1,6 million de dollars souscrit auprès de bioMérieux Inc.
- bioMérieux SA a facturé, au cours de l'exercice 2020, des prestations pour 2,1 millions d'euros à la société Mérieux Université, qu'elle détient à hauteur de 40 % ; les 60 % restants étant détenus par l'institut Mérieux (40 %) et Mérieux NutriSciences (20 %). À l'inverse, elle a versé 2,8 millions d'euros à Mérieux Université au titre d'honoraires de formation.

NOTE 31 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le Groupe n'a identifié aucun événement postérieur à la clôture.

NOTE 32 CONSOLIDATION

bioMérieux est consolidée, par intégration globale, dans la Compagnie Mérieux Alliance (17, rue Bourgelat, 69002 Lyon).

NOTE 33 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2020

Les variations de périmètre sur l'exercice 2020 sont présentées en note 1.1.

		2020 ^(a)	2019	2018
bioMérieux SA	69280 Marcy l'Étoile – France R.C.S. Lyon B 673 620 399			
AB bioMérieux	Dalvägen 10 169 56 Solna, Stockholm – Suède	100 %	100 %	100 %
ABG STELLA	1105 N Market St Suite 1300 Wilmington, Delaware 19801 – États-Unis		100 %	100 %
AES Canada Inc.	500 boul. Cartier Ouest, suite 262 H7V 5B7 Laval, QC – Canada		100 %	100 %
Applied Maths Inc.	11940 Jollyville Road, Suite 115N Austin, Texas 78759 – États-Unis	100 %	100 %	100 %
Applied Maths NV	Keistraat 120 9830 Sint-Martens-Latem Belgique	100 %	100 %	100 %
Astute Medical Inc.	3550 General Atomics Court Building 02/620 San Diego, CA 92121 – États-Unis	100 %	100 %	100 %
Bacterial Barcodes Inc.	425 River Road – Athens – GA 30602 – États-Unis		100 %	100 %
BioFire Defense Inc.	79 W 4500 S, Suite 14 Salt Lake City, UT 84107 – États-Unis	100 %	100 %	100 %
BioFire Diagnostics Inc.	390 Wakara Way Salt Lake City, Utah 84108 – États-Unis	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Afrique du Sud	1 st Floor, 44 on Grand Central, 1 Bond Street, cnr Grand Central Boulevard, Midrand 1682 – Afrique du Sud	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Afrique occidentale	Avenue Joseph Blohorn – 08 BP 2634 Abidjan 08 – Côte d'Ivoire	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Algérie	Bois des cars 2 – Lot 11 1 ^{er} étage – 16302 Dely Ibrahim Alger – Algérie	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Allemagne	Weberstrasse 8 – D 72622 Nürtingen – Allemagne	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Argentine	Edificio Intecons – Arias 3751 3 ^{er} piso – C1430CRG Buenos Aires – Argentine	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Asia Pacific Pte Ltd.	11 -Biopolis Way, Helios, Unit #10-05 138667 – Singapore	100 %	100 %	
bioMérieux Australie	Unit 25B, Parkview Business Centre – 1 Maitland Place Baulkham Hills NSW 2153 – Australie	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Autriche	Eduard-Kittenberger-Gasse 95-B, A-1230 Wien – Autriche	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Belgique	Media Square – 18-19 Place des Carabiniers 1030 Bruxelles – Belgique	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Benelux BV	Regus – Amersfoort A1, Databankweg 26, 3821 AL Amersfoort – Pays-Bas	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Brésil	Estrada Do Mapuá, 491 Jacarepaguá – CEP 22713 320 Rio de Janeiro – RJ – Brésil	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Canada	7815 boulevard Henri Bourassa – West – H4S 1P7 Saint Laurent (Québec) – Canada	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Chili	Seminario 131 – Providencia – Santiago – Chili	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Chine	19/Floor Billion Plaza 8 Cheung Yue Street – Kowloon – Hong Kong	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Colombie	Carrera 7 N° 127-48 – Oficina 806 – Bogota DC – Colombie	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Corée	1 st & 2 nd floor Yoo Sung Building #830-67, Yeoksam-dong, Kangnam ku – Séoul – Corée	100 %	100 %	100 %
bioMérieux CZ	Hvezdova 1716/2b – Praha 4 – 140 78 – République tchèque	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Danemark	Lautruphøj 1-3, DK- 2750, Ballerup – Danemark	100 %	100 %	100 %

		2020 ^(a)	2019	2018
bioMérieux Égypte	Room 2, Unit 23, 2 nd Floor, Star Capital Tower A2, Citystars, Heliopolis, Cairo, Egypt	100 %	100 %	
bioMérieux Espagne	Manuel Tovar 45 – 47 – 28034 Madrid – Espagne	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Finlande	Tekniikantie 14 FI-02150 Espoo – Finlande	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Grèce	Papanikoli 70 – 15232 Halandri – Athens – Grèce	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Hong Kong Investment	19/Floor Billion Plaza 8 Cheung Yue Street – Kowloon – Hong Kong	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Hongrie	Vaci ut 175 – 1138 Budapest – Hongrie	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Inc.	100 Rodolphe Street – Durham NC 27712 – États-Unis	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Inde	A-32, MohanCo-operative Ind. Estate – New Delhi 110 044 – Inde	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Italie	Bagno a Ripoli, Via di Campigliano, 58 – 50012 Ponte a Ema – Firenze – Italia	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Japon Ltd.	Akasaka Tameike Tower 2F, 2-17-7, Akasaka, Minato-ku, Tokyo	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Kenya	Delta Office Suites, Land Reference No. 4393/27, Waiyaki Way, P. O. Box 30333 – 00100 – G.P.O Nairobi – Kenya	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Malaisie	Prima 47301 Petaling Jaya, Selangor darul Ehsan – Malaisie	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Mexique	Chihuahua 88, col. Progreso – Mexico 01080, DF – Mexique	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Moyen-Orient	DHCC Al Baker Building 26 – Office 107 – P.O. Box 505 201 Dubai – Émirats Arabes Unis	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Norvège	Nydalsveien 28 P.B. 4814 Nydalen – N-0484 Oslo – Norvège	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Philippines	1004, 20th Drive Corporate Center, McKinley Business Park, Bonifacio Global City, Taguig City Philippines ZIP CODE 1634	100 %	100 %	
bioMérieux Pologne	ul. Gen. J. Zajączka 9 – 01-518 Warszawa – Pologne	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Portugal	Av. 25 de Abril de 1974, N°23-3° – 2795-197 LINDA A VELHA Portugal	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Royaume-Uni	Grafton Way, Basingstoke Hampshire RG 22 6HY – Royaume-Uni	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Russie	1 st Nagatinskiy proezd, 10, str.1, business center “Newton Plaza” – Moscow 115 533 – Russie	100 %	100 %	100 %
bioMérieux (Shanghai) Biotech Co. Ltd	N° 4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park – Pudong New District – Shanghai – 201315 – Chine	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Shanghai Company Ltd.	N° 4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park – Pudong New District – Shanghai – 201315 – Chine	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Singapour	11 – Biopolis Way – Helios – Unit # 10-04 – 138667 – Singapour	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Suède	Hantverkavagen 15 – 43633 Askim – Suède	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Suzhou Biotech Co. Ltd	Jiangsu Suzhou New District County Township Hong Xi Rd Village No.148.	100 %	100 %	
bioMérieux SRB doo	Belgrade Office Park, Djordja Stanojevic 12/III, Nouveau Belgrade, 11070 Belgrade – Serbie	100 %	100 %	100 %

		2020 ^(a)	2019	2018
bioMérieux Suisse	51 Avenue Blanc – Case Postale 2150 – 1202 Genève – Suisse	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Thaïlande	3195/9 Vibulthani Tower, 4 th floor – Rama IV Road – Klongton – Klongtoey – Bangkok 10110 – Thaïlande	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Turquie	Isiklar Cad. N0 29, Atasehir – 34750 Istanbul – Turquie	100 %	100 %	100 %
bioMérieux Vietnam	loor 10, Vinaconex Tower, 34 Lang Ha, Lang Ha ward, Dong Da District, Hanoi -Vietnam	100 %	100 %	100 %
BTF Pty Limited	PO Box 599 – North Ryde BC – NSW Australia 1670 – Australie	100 %	100 %	100 %
Cambridge Biotech	365 Plantation Street One Biotech Park Worcester, MA 01605 – États-Unis	100 %	100 %	100 %
Huilai	Room 8738, Building 1, No. 1758, Luchaogang Road, Nanhui New Town, Pudong New District – Chine	100 %	100 %	100 %
Hyglos Invest GmbH	Am Neuland 3 – 82347 Bernried am Starnberger See Allemagne		100 %	100 %
Hyglos GmbH	Am Neuland 3 – 82347 Bernried am Starnberger See Allemagne		100 %	100 %
Invisible Sentinel	3711 Market St., Ste. 910 Philadelphia, PA 19104 United States	100 %	100 %	
Mérieux Université	113 Route de Paris – 69160 Tassin-La-Demi-Lune – France	40 %	40 %	40 %
Quercus Scientific NV	Keistraat 120 9830 Sint-Martens-Latem Belgique	100 %	100 %	100 %
RAS Lifesciences	Plot N° 13, 4-7-18/13/2, Raghavendra Nagar, Nacharam, Hyderabad – 500 076 – Inde	100 %	100 %	100 %
SSC Europe	ul. Gen. J. Zajączka 9 – 01-518 Warszawa – Pologne	100 %	100 %	100 %
Suzhou Hybiome Biomedical Engineering Co Ltd	Building 4, No. 8, Jinfeng Road, Suzhou High-tech Zone – Chine	67 %	67 %	54 %
Suzhou Lianjian Anhua Biomedical Co. Ltd	Room 120, Building 1, No. 18 Madun Road, Suzhou New District, China	67 %		
Yan Set Invest Development	19/F Billion Plaza, 8 Cheung Yue Street Cheung Sha Wan Kowloon – Hong-Kong		100 %	100 %

(a) Le pourcentage de contrôle est identique au pourcentage d'intérêt, excepté sur Suzhou Lianjian Anhua Biomedical Co. Ltd, où il est de 100 %.